Aperçu du fonds

Série privilégiée 2

Police de fonds distincts de la Canada Vie
Initialement de la London Life

Rendement du fonds au 31 décembre 2024

Version numérique accessible à l'adresse Canadalife.com/noticesexplicatives

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est l'unique émettrice de la police e rente individuelle à capital variable décrite dans la notice explicative.

Le présent Aperçu du fonds fait partie intégrante de la notice explicative. La notice explicative et l'Aperçu du fonds doivent tous deux avoir été reçus.

Toute partie de votre cotisation affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

F70-0627 – 5/25

Aperçu du fonds

Le présent Aperçu du fonds fait partie intégrante de la notice explicative sur les polices de fonds distincts de la Canada Vie. Chaque Aperçu du fonds individuel porte sur un fonds distinct offert dans le cadre de la police de rente individuelle à capital variable. Vous pouvez choisir d'investir dans un fonds ou dans plusieurs fonds de la notice explicative.

L'*Aperçu du fonds* individuel décrit les principales caractéristiques de chaque fonds distinct, notamment son degré de risque, son rendement passé, sa pertinence pour le client, ses garanties, ainsi que les frais qui peuvent s'appliquer.

L'*Aperçu du fonds* individuel n'est pas complet sans les énoncés figurant sous les rubriques *Que se passe-t-il si je change d'idée?* et *Renseignements*.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire versée à l'égard de la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous avez reçu l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255 avenue Dufferin
London ON N6A 4K1

Site Web : **canadavie.com**

Courriel : **isp_customer_care@canadalife.com**

Téléphone : **1 888 252-1847**

Table des matières

Aperçu du fonds 1

Frais et dépenses 5

Fonds de répartition de l'actif 6

Profil conservateur 6
Profil modéré 8
Profil équilibré 10
Profil accéléré 12
Profil dynamique 14

Fonds Profil cycle de vie 16

Profil de revenu 16
Profil 2010 18
Profil 2015 20
Profil 2020 22
Profil 2025 24
Profil 2030 26
Profil 2035 28
Profil 2040 30
Profil 2045 32
Profil 2050 34

Solutions de fonds gérées 36

Croissance prudent géré par l'équipe principale 36
Revenu modéré Franklin Templeton 38
Revenu modéré Mackenzie 40
Revenu modéré Fidelity 42
Modéré géré par l'équipe principale 44
Croissance modéré Franklin Templeton 46
Croissance modéré Mackenzie 48
Croissance modéré Fidelity 50
Croissance modéré Plus géré par l'équipe principale 52
Revenu équilibré Franklin Templeton 54
Revenu équilibré Mackenzie 56
Revenu équilibré Fidelity 58
Équilibré géré par l'équipe principale 60
Équilibré Mackenzie 62
Croissance équilibré Plus géré par l'équipe principale 64

Fonds de trésorerie et équivalents 66

Marché monétaire 66

Fonds à revenu fixe 68

Profil de revenu fixe diversifié 68
Obligations canadiennes de base 70
Obligations canadiennes de base Plus 72
Hypothécaire 74

Obligations gouvernementales . . . 76
Obligations à court terme . . . 78
Obligations à long terme . . . 80
Obligations à rendement réel . . . 82
Obligations de sociétés canadiennes . . . 84
Revenu à taux variable . . . 86
Revenu fixe nord-américain à rendement élevé . . . 88
Revenu fixe sans contraintes . . . 90

Fonds équilibrés . . . 92

Revenu fixe canadien équilibré . . . 92
Nord-américain équilibré . . . 94
Croissance équilibrée canadienne . . . 96
Revenu stratégique . . . 98
Équilibré d'actions canadiennes . . . 100
Équilibré de valeur canadienne . . . 102
Revenu Répartition tactique de l'actif Fidelity . . . 104
Revenu stratégique mondial . . . 106
Mondial équilibré . . . 108

Fonds d'actions canadiennes . . . 110

Profil d'actions canadiennes . . . 110
Profil d'actions . . . 112
Actions canadiennes à faible volatilité . . . 114
Actions de valeur canadiennes . . . 116
Croissance canadienne . . . 118
Actions canadiennes socialement responsable . . . 120
Actions canadiennes . . . 122
Croissance principalement canadienne . . . 124
Actions fondamentales canadiennes . . . 126
Actions principalement du Canada . . . 128
Valeur principalement canadienne . . . 130
Dividendes principalement canadiens . . . 132
Dividendes canadiens . . . 134
Petites et moyennes capitalisations canadiennes . . . 136
Croissance de petites capitalisations canadiennes . . . 138

Fonds spécialisés canadiens et autres fonds . . . 140

Immobilier . . . 140
Métaux précieux . . . 142

Fonds nord-américains . . . 144

Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales . . . 144
Science et technologie . . . 146

Fonds d'actions étrangères . . . 148

Profil d'actions mondiales . . . 148
Actions mondiales à faible volatilité . . . 150
Actions étrangères . . . 152
Actions mondiales . . . 154

Occasions mondiales de croissance . . . 156
Actions mondiales toutes capitalisations . . . 158
Dividendes mondiaux . . . 160
Actions américaines à faible volatilité . . . 162
Croissance des États-Unis . . . 164
Croissance toutes capitalisations américaines . . . 166
Valeur américaine . . . 168
Actions de valeur des États-Unis . . . 170
Dividendes américains . . . 172
Croissance moyennes capitalisations américaines . . . 174
Actions internationales . . . 176
Titres internationaux . . . 178

Fonds spécialisés étrangers et autres fonds . . . 180

Mondiales d'infrastructures . . . 180
Actions européennes . . . 182
Actions Extrême-Orient . . . 184
Marchés émergents . . . 186
Ressources mondiales . . . 188

Frais et dépenses

Les montants qu'il vous faudra payer dépendent du niveau de garantie que vous choisissez – 75/75, 75/100 ou 100/100 – des fonds distincts que vous détenez, de la valeur marchande de votre avoir total et du montant des frais de services-conseils et de gestion (SCG).

Si vous sélectionnez une option de revalorisation, des frais additionnels s'appliqueront.

Ces frais seront réglés au moyen du rachat d'unités de chaque fonds distinct.

Frais de gestion de placement

Pour chaque fonds distinct que vous détenez aux termes de votre police, vous paierez des frais de gestion de placement plus les taxes applicables. Les frais de gestion de placement varient selon le niveau de garantie, le fonds distinct sélectionné, ainsi que la valeur marchande de votre avoir total.

Les tranches de frais de gestion de placement seront indiquées dans l'entente relative aux frais pour la série privilégiée 2.

Frais d'exploitation

Vous devez payer la totalité des frais d'exploitation liés aux unités de la série privilégiée 2 pour chaque fonds distinct que vous détenez au sein de votre police, plus les taxes applicables. Les frais d'exploitation annualisés actuels pour chaque fonds distinct figureront dans l'entente relative aux frais pour la série privilégiée 2. Étant donné que les dépenses d'exploitation changent, nous nous réservons le droit de modifier les frais d'exploitation de temps à autre, sans préavis.

Frais de services-conseils et de gestion (SCG)

Pour chaque fonds distinct que vous détenez aux termes de votre police, vous devrez payer des frais SCG plus les taxes applicables. Les frais SCG sont négociés entre vous et votre conseiller, et sont assujettis à nos règles administratives alors en vigueur. Les frais SCG doivent se situer entre 0,50 pour cent et 1,25 pour cent et seront indiqués dans l'entente relative aux frais pour la série privilégiée 2.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais, consultez la rubrique *Frais* de la notice explicative.

Profil conservateur

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 18 octobre 1999
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 979 956 941 $
Taux de rotation du portefeuille : 22,68 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	18,64	89 324	--	18,64	179 583	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 70 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 30 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	19,01
Revenu fixe canadien de base	16,51
Hypothécaire	10,01
Immobilier	6,55
Revenu fixe sans contraintes	4,31
Actions étrangères	3,92
Obligations mondiales (Brandywine)	3,42
Obligations étrangères (CLAM)	2,99
Obligations à long terme	2,97
Actions de valeur canadiennes	2,95
Total	72,64
Nombre total des placements :	**26**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	51,34
Actions étrangères	20,22
Autres	10,83
Actions canadiennes	8,43
Immobilier	6,55
Liquidités et équivalents	2,44

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 547,35 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,46 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

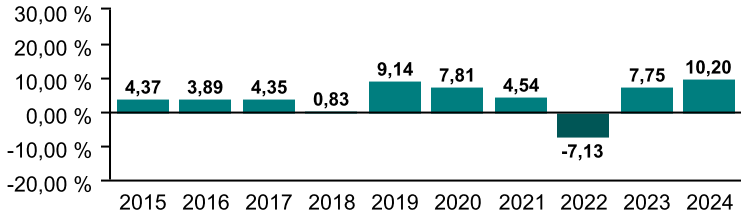

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 25 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Profil conservateur

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil modéré

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 18 octobre 1999
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 1 359 537 409 $
Taux de rotation du portefeuille : 24,00 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	21,03	60 575	--	21,03	690 329	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 60 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 40 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	14,98
Revenu fixe canadien de base	12,72
Hypothécaire	8,67
Immobilier	6,79
Actions de valeur canadiennes	4,06
Dividendes principalement canadiens	4,06
Croissance canadienne	4,05
Actions étrangères	3,98
Actions de valeur des États-Unis	3,75
Croissance des États-Unis	3,62
Total	66,68
Nombre total des placements :	**26**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	41,22
Actions étrangères	28,08
Actions canadiennes	11,49
Autres	9,64
Immobilier	6,79
Liquidités et équivalents	2,12

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 666,35 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,24 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

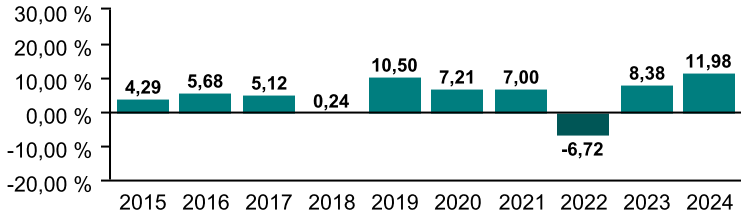

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

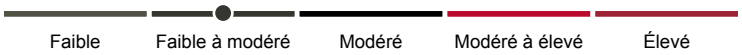

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 40 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Profil modéré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil équilibré

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 18 octobre 1999
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 1 866 937 893 $
Taux de rotation du portefeuille : 17,42 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	25,20	145 270	--	25,20	758 900	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères, mais il a également recours à des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 40 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 60 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	11,96
Revenu fixe canadien de base	9,50
Hypothécaire	6,38
Immobilier	6,09
Actions de valeur des États-Unis	5,47
Obligations mondiales (Brandywine)	5,11
Actions de valeur canadiennes	4,94
Dividendes principalement canadiens	4,93
Croissance canadienne	4,72
Croissance des États-Unis	4,67
Total	63,77
Nombre total des placements :	**25**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	37,94
Revenu fixe	29,93
Actions canadiennes	15,44
Autres	7,37
Immobilier	6,09
Liquidités et équivalents	1,99

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 883,12 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,53 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

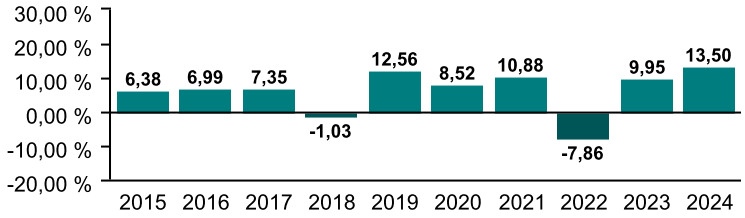

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

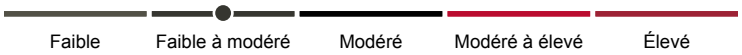

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 40 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Profil équilibré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil accéléré

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 18 octobre 1999
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 870 703 298 $
Taux de rotation du portefeuille : 14,91 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	31,22	100 447	--	31,22	167 905	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères, mais il a également recours à des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 20 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 80 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	9,27
Actions de valeur des États-Unis	7,51
Immobilier	6,86
Actions de valeur canadiennes	6,79
Dividendes principalement canadiens	6,78
Croissance canadienne	6,51
Croissance des États-Unis	6,42
Croissance américaine	5,38
Occassions d'invest intern (JPMorgan)	5,01
Dividendes américains	4,69
Total	65,22
Nombre total des placements :	**25**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	51,52
Actions canadiennes	21,75
Revenu fixe	14,64
Immobilier	6,86
Autres	2,71
Liquidités et équivalents	1,31

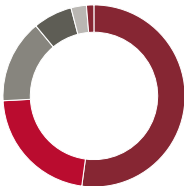

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 227,84 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,34 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

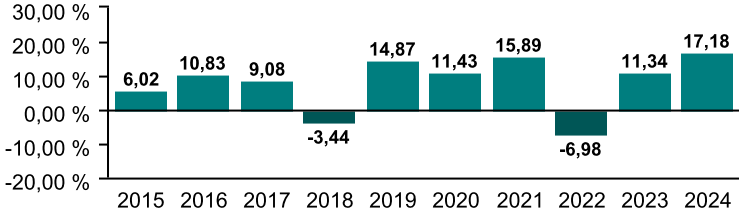

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

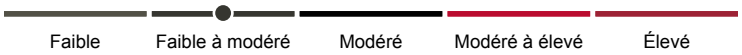

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 20 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Profil accéléré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil dynamique

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 18 octobre 1999
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 770 582 238 $
Taux de rotation du portefeuille : 18,97 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	36,48	23 315	--	36,48	151 718	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Actions de valeur des États-Unis	9,03
Actions de valeur canadiennes	8,18
Dividendes principalement canadiens	8,17
Croissance canadienne	7,83
Immobilier	7,74
Croissance des États-Unis	7,69
Croissance américaine	6,83
Dividendes américains	6,45
Occassions d'invest intern (JPMorgan)	6,04
Actions internationales (Setanta)	5,54
Total	73,50
Nombre total des placements :	**19**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	61,55
Actions canadiennes	26,41
Immobilier	7,74
Autres	1,17
Revenu fixe	1,01
Liquidités et équivalents	0,93

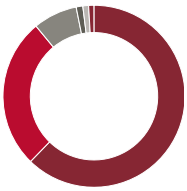

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 472,62 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 9,48 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

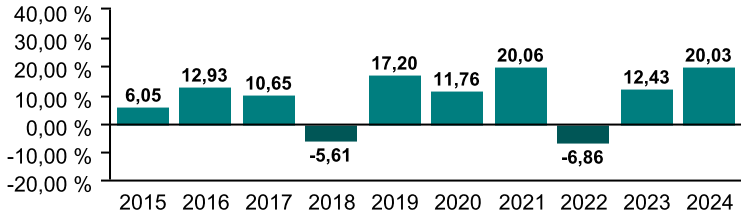

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

Faible | Faible à modéré | **Modéré** | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Profil dynamique

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil de revenu

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 32 079 872 $
Taux de rotation du portefeuille : 25,05 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	19,59	39 229	--	--	--	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 64 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 36 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	23,02
Revenu fixe canadien de base	19,11
Hypothécaire	6,75
Revenu fixe sans contraintes	5,01
Obligations mondiales (Brandywine)	4,05
Actions étrangères	3,97
Actions de valeur canadiennes	3,47
Dividendes principalement canadiens	3,47
Obligations étrangères (CLAM)	3,01
Immobilier	3,01
Total	74,87
Nombre total des placements :	**23**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	57,87
Actions étrangères	20,45
Actions canadiennes	8,49
Autres	7,44
Immobilier	3,01
Liquidités et équivalents	2,77

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 584,52 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,71 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

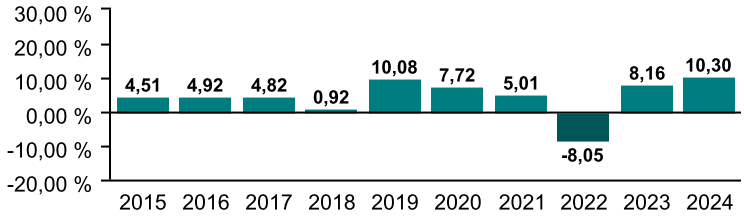

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

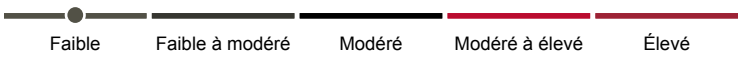

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 36 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Profil de revenu

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2010

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 9 195 888 $
Taux de rotation du portefeuille : 29,86 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	19,64	15	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Comme il a atteint sa date d'expiration, nous pouvons le fermer à tout moment et transférer son actif au Fonds Profil de revenu.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	22,99
Revenu fixe canadien de base	19,08
Hypothécaire	6,71
Revenu fixe sans contraintes	5,01
Obligations mondiales (Brandywine)	4,05
Actions étrangères	3,97
Actions de valeur canadiennes	3,49
Dividendes principalement canadiens	3,49
Obligations étrangères (CLAM)	3,00
Immobilier	3,00
Total	74,79
Nombre total des placements :	**23**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	57,83
Actions étrangères	20,49
Actions canadiennes	8,55
Autres	7,40
Immobilier	3,00
Liquidités et équivalents	2,76

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 589,22 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,74 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

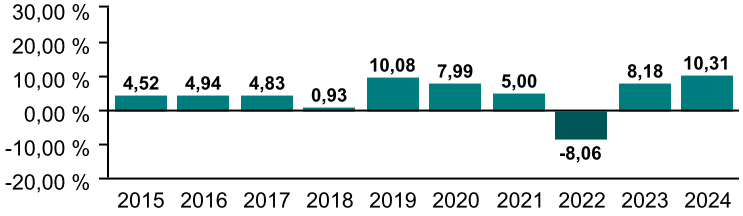

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 36 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Profil 2010

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2015

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 22 605 503 $
Taux de rotation du portefeuille : 26,55 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Comme il a atteint sa date d'expiration, nous pouvons le fermer à tout moment et transférer son actif au Fonds Profil de revenu.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	23,01
Revenu fixe canadien de base	19,10
Hypothécaire	6,72
Revenu fixe sans contraintes	5,01
Obligations mondiales (Brandywine)	4,05
Actions étrangères	3,95
Actions de valeur canadiennes	3,48
Dividendes principalement canadiens	3,48
Obligations à long terme	3,01
Obligations étrangères (CLAM)	3,00
Total	74,81
Nombre total des placements :	**23**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	57,89
Actions étrangères	20,44
Actions canadiennes	8,53
Autres	7,41
Immobilier	3,00
Liquidités et équivalents	2,76

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 586,40 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,72 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

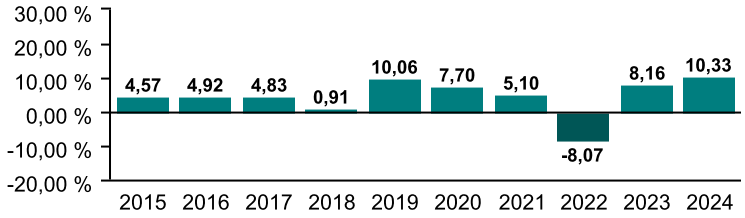

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

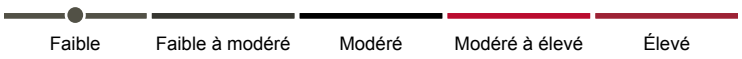

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 36 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Profil 2015

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2020

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 117 797 431 $
Taux de rotation du portefeuille : 29,49 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	22,99
Revenu fixe canadien de base	19,08
Hypothécaire	6,72
Revenu fixe sans contraintes	5,01
Obligations mondiales (Brandywine)	4,06
Actions étrangères	3,97
Actions de valeur canadiennes	3,49
Dividendes principalement canadiens	3,48
Immobilier	3,01
Obligations étrangères (CLAM)	3,00
Total	74,81
Nombre total des placements :	**23**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	57,83
Actions étrangères	20,48
Actions canadiennes	8,54
Autres	7,41
Immobilier	3,01
Liquidités et équivalents	2,77

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 619,04 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,94 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

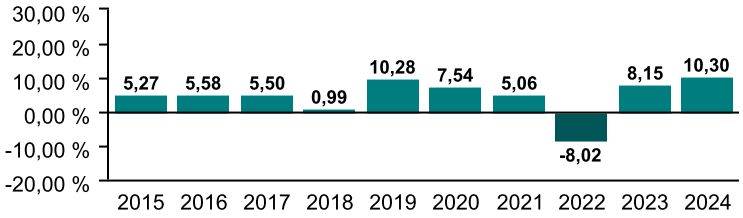

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

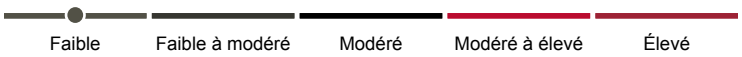

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2020, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Profil 2020

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2025

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 337 166 169 $
Taux de rotation du portefeuille : 35,69 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	23,60
Revenu fixe canadien de base	15,77
Hypothécaire	6,36
Revenu fixe sans contraintes	4,26
Actions étrangères	4,09
Obligations mondiales (Brandywine)	3,59
Immobilier	3,41
Croissance canadienne	3,36
Actions de valeur canadiennes	3,32
Dividendes principalement canadiens	3,32
Total	71,08
Nombre total des placements :	**25**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	54,42
Actions étrangères	22,99
Actions canadiennes	9,48
Autres	7,23
Immobilier	3,41
Liquidités et équivalents	2,50

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 753,63 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,78 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

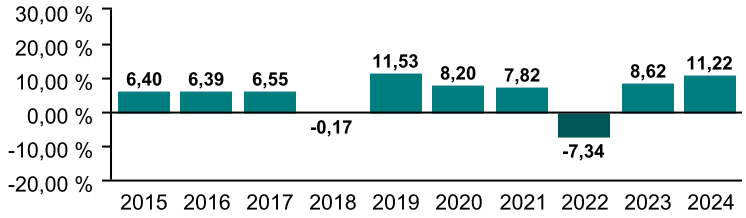

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2025, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Profil 2025

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2030

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 473 652 545 $
Taux de rotation du portefeuille : 35,88 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	17,64
Revenu fixe canadien de base	11,46
Immobilier	5,84
Obligations mondiales (Brandywine)	5,24
Actions de valeur des États-Unis	4,73
Hypothécaire	4,61
Actions de valeur canadiennes	4,57
Dividendes principalement canadiens	4,56
Croissance canadienne	4,40
Croissance des États-Unis	4,34
Total	67,39
Nombre total des placements :	**26**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	39,58
Actions étrangères	33,24
Actions canadiennes	13,54
Immobilier	5,84
Autres	5,55
Liquidités et équivalents	2,30

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 908,36 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,68 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

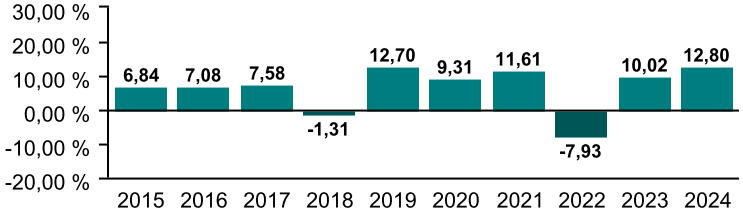

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

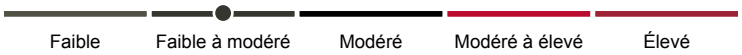

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2030, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Profil 2030

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2035

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 543 796 282 $
Taux de rotation du portefeuille : 29,21 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	29,49	6 386	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations de base Plus (Mackenzie)	12,03
Immobilier	8,24
Revenu fixe canadien de base	7,10
Actions de valeur des États-Unis	6,28
Actions de valeur canadiennes	5,66
Dividendes principalement canadiens	5,66
Croissance canadienne	5,45
Croissance des États-Unis	5,34
Croissance américaine	4,46
Occassions d'invest intern (JPMorgan)	4,19
Total	64,41
Nombre total des placements :	**26**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	43,45
Revenu fixe	24,84
Actions canadiennes	17,91
Immobilier	8,24
Autres	3,87
Liquidités et équivalents	1,76

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 103,22 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,72 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

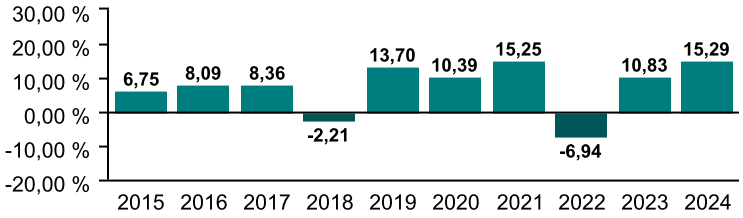

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

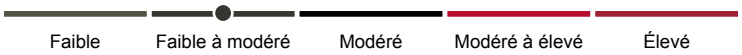

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2035, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Profil 2035

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2040

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 535 382 701 $
Taux de rotation du portefeuille : 25,19 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements	% de l'actif
Immobilier	9,60
Actions de valeur des États-Unis	7,78
Actions de valeur canadiennes	7,03
Dividendes principalement canadiens	7,02
Croissance canadienne	6,81
Croissance des États-Unis	6,63
Croissance américaine	5,61
Occassions d'invest intern (JPMorgan)	5,26
Obligations de base Plus (Mackenzie)	5,19
Dividendes américains	5,01
Total	65,94
Nombre total des placements :	**25**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	53,61
Actions canadiennes	22,64
Revenu fixe	10,82
Immobilier	9,60
Autres	2,14
Liquidités et équivalents	1,28

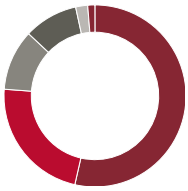

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 297,98 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,68 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

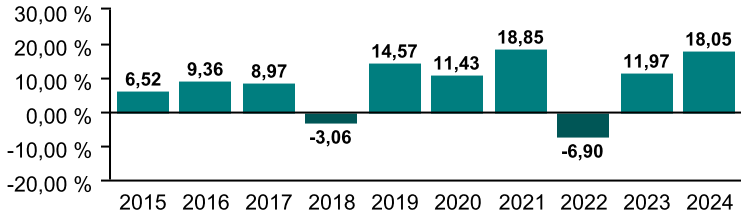

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2040, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré.

Profil 2040

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2045

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 542 502 502 $
Taux de rotation du portefeuille : 22,51 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements	% de l'actif
Immobilier	9,57
Actions de valeur des États-Unis	8,94
Actions de valeur canadiennes	8,09
Dividendes principalement canadiens	8,09
Croissance canadienne	7,78
Croissance des États-Unis	7,60
Croissance américaine	6,73
Dividendes américains	6,42
Occassions d'invest intern (JPMorgan)	6,06
Actions internationales (Setanta)	5,62
Total	74,90
Nombre total des placements :	**18**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	61,39
Actions canadiennes	26,20
Immobilier	9,57
Revenu fixe	1,02
Autres	1,00
Liquidités et équivalents	0,92

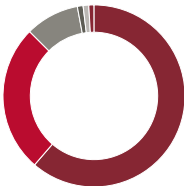

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 387,54 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 9,09 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

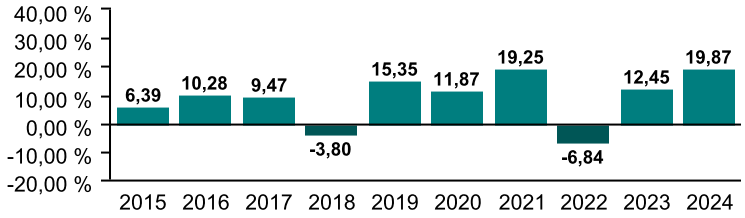

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2045, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Profil 2045

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil 2050

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 524 953 193 $
Taux de rotation du portefeuille : 22,20 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. Au fil du temps, la composition de l'actif du fonds finit par devenir automatiquement plus prudente, s'adaptant ainsi à l'horizon de placement du propriétaire de la police.

Dix principaux placements	% de l'actif
Immobilier	9,61
Actions de valeur des États-Unis	8,92
Actions de valeur canadiennes	8,08
Dividendes principalement canadiens	8,08
Croissance canadienne	7,77
Croissance des États-Unis	7,58
Croissance américaine	6,72
Dividendes américains	6,41
Occassions d'invest intern (JPMorgan)	6,05
Actions internationales (Setanta)	5,65
Total	74,87
Nombre total des placements :	**18**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	61,38
Actions canadiennes	26,17
Immobilier	9,61
Revenu fixe	1,02
Autres	0,98
Liquidités et équivalents	0,93

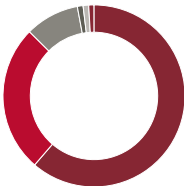

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 420,39 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 9,24 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

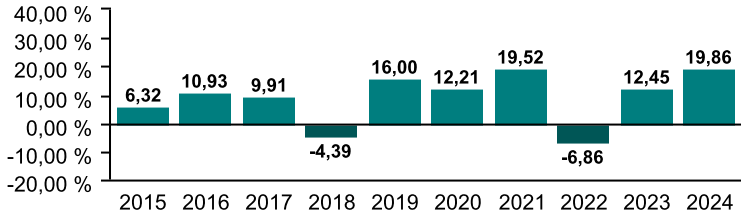

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

Faible | Faible à modéré | **Modéré** | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui planifie son départ à la retraite vers 2050, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, dont la composition de l'actif deviendra de plus en plus prudente au fil du temps, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Profil 2050

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance prudent géré par l'équipe principale

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 62 547 662 $
Taux de rotation du portefeuille : 70,43 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	19,64	4 209	--	19,64	33 680	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 70 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 30 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Revenu fixe canadien de base	70,30
Dividendes principalement canadiens	8,95
Actions canadiennes (Mackenzie)	4,46
Indice-act. grande cap. can. (Mackenzie)	4,44
Actions internationales (Putnam)	2,97
Actions mondiales toutes capitalisations	2,96
Indice-actions américain (Mackenzie)	2,96
Actions américaines (Mackenzie)	1,48
Actions de valeur des États-Unis	1,48
Total	100,00
Nombre total des placements :	**9**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	66,00
Actions canadiennes	16,59
Actions étrangères	12,71
Liquidités et équivalents	4,12
Autres	0,58

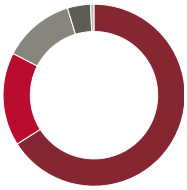

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 585,24 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,72 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

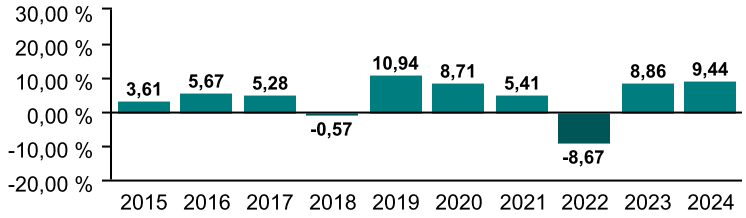

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

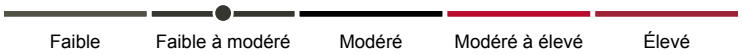

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 30 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Croissance prudent géré par l'équipe principale

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu modéré Franklin Templeton

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 20 958 416 $
Taux de rotation du portefeuille : 2,72 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	21,01	147 609	--	21,01	29 461	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 65 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 35 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Revenu fixe (Franklin Templeton)	65,27
Actions canadiennes (ClearBridge)	15,61
Actions mondiales (Franklin Templeton)	10,44
Indice-act. grande cap. can. (Mackenzie)	5,19
Indice-actions américain (Mackenzie)	3,49
Total	100,00
Nombre total des placements :	**5**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	61,80
Actions canadiennes	21,03
Autres	10,45
Actions étrangères	3,54
Liquidités et équivalents	3,18

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 640,36 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,07 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

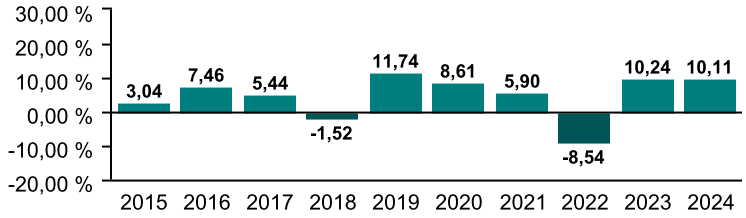

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

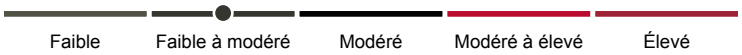

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un fonds constitué de fonds à revenu fixe et de fonds d'actions, qui tient à consacrer au maximum 35 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Revenu modéré Franklin Templeton

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu modéré Mackenzie

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 10 068 065 $
Taux de rotation du portefeuille : 67,01 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	21,38	16 109	--	21,38	66 764	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 65 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 35 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Revenu fixe canadien de base	65,07
Valeur toutes capitalisations canadiennes (Mackenzie)	15,72
Titres internationaux	5,24
Grandes capitalisations américaines (Mackenzie)	5,24
Indice-act. grande cap. can. (Mackenzie)	5,24
Indice-actions américain (Mackenzie)	3,49
Total	100,00
Nombre total des placements :	**6**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	60,96
Actions canadiennes	20,35
Actions étrangères	14,18
Liquidités et équivalents	4,01
Autres	0,51

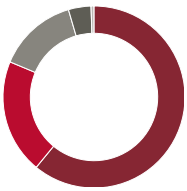

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 726,50 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,61 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

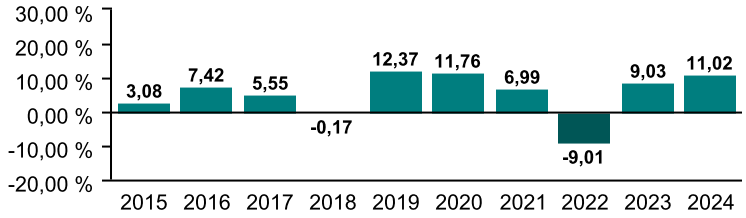

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

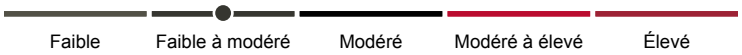

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un fonds constitué de fonds à revenu fixe et de fonds d'actions, qui tient à consacrer au maximum 35 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Revenu modéré Mackenzie

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu modéré Fidelity

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 26 340 188 $
Taux de rotation du portefeuille : 3,20 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	21,79	148 834	--	21,79	21 492	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 65 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 35 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes (Fidelity)	65,46
Actions canadiennes (Fidelity)	15,45
Actions internationales (Fidelity)	5,23
Actions américaines (Fidelity)	5,21
Indice-act. grande cap. can. (Mackenzie)	5,17
Indice-actions américain (Mackenzie)	3,48
Total	100,00
Nombre total des placements :	**6**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	65,03
Actions canadiennes	21,12
Actions étrangères	14,00
Liquidités et équivalents	1,04
Autres	0,14

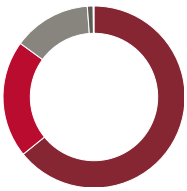

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 721,23 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,58 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

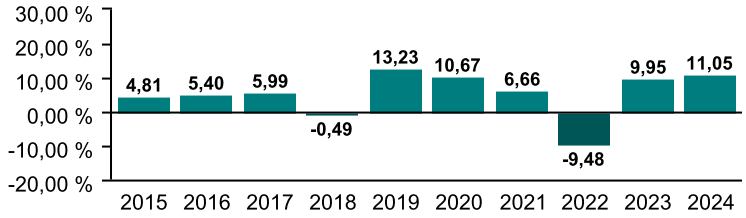

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

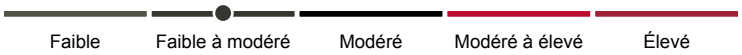

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un fonds constitué de fonds à revenu fixe et de fonds d'actions, qui tient à consacrer au maximum 35 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Revenu modéré Fidelity

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Modéré géré par l'équipe principale

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 25 435 499 $
Taux de rotation du portefeuille : 62,72 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	21,84	9 438	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 60 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 40 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Revenu fixe canadien de base	60,27
Dividendes principalement canadiens	11,95
Actions canadiennes (Mackenzie)	5,97
Indice-act. grande cap. can. (Mackenzie)	5,97
Actions internationales (Putnam)	3,97
Actions mondiales toutes capitalisations	3,96
Indice-actions américain (Mackenzie)	3,95
Actions de valeur des États-Unis	1,98
Actions américaines (Mackenzie)	1,98
Total	100,00
Nombre total des placements :	**9**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	56,65
Actions canadiennes	22,20
Actions étrangères	16,99
Liquidités et équivalents	3,61
Autres	0,54

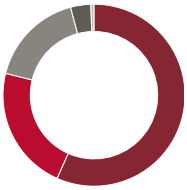

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 700,86 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,45 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

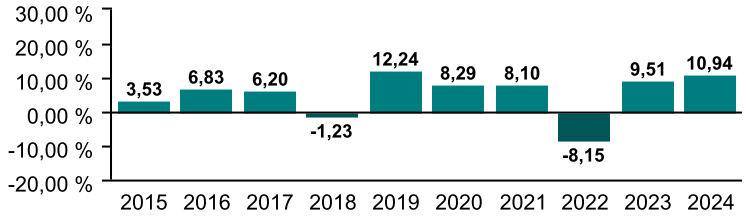

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

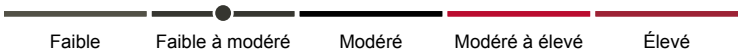

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 40 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Modéré géré par l'équipe principale

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance modéré Franklin Templeton

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 14 339 298 $
Taux de rotation du portefeuille : 0,85 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	23,33	7 782	--	23,24	1 831	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 55 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 45 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Revenu fixe (Franklin Templeton)	55,31
Actions canadiennes (ClearBridge)	20,19
Actions mondiales (Franklin Templeton)	13,35
Indice-act. grande cap. can. (Mackenzie)	6,71
Indice-actions américain (Mackenzie)	4,44
Total	100,00
Nombre total des placements :	**5**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	52,37
Actions canadiennes	26,94
Autres	13,37
Actions étrangères	4,49
Liquidités et équivalents	2,83

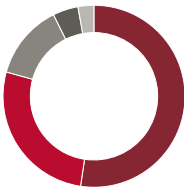

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 751,79 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,77 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

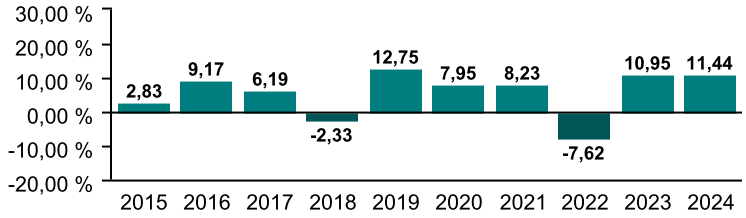

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

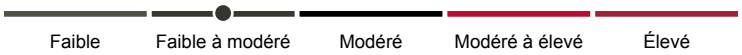

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un fonds constitué de fonds à revenu fixe et de fonds d'actions, qui tient à consacrer au maximum 45 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Croissance modéré Franklin Templeton

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance modéré Mackenzie

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 7 218 074 $
Taux de rotation du portefeuille : 54,73 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	23,62	2 248	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 55 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 45 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Revenu fixe canadien de base	55,06
Valeur toutes capitalisations canadiennes (Mackenzie)	20,23
Grandes capitalisations américaines (Mackenzie)	6,74
Indice-act. grande cap. can. (Mackenzie)	6,74
Titres internationaux	6,74
Indice-actions américain (Mackenzie)	4,49
Total	100,00
Nombre total des placements :	**6**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	51,58
Actions canadiennes	26,18
Actions étrangères	18,24
Liquidités et équivalents	3,55
Autres	0,46

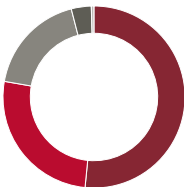

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 850,86 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,35 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

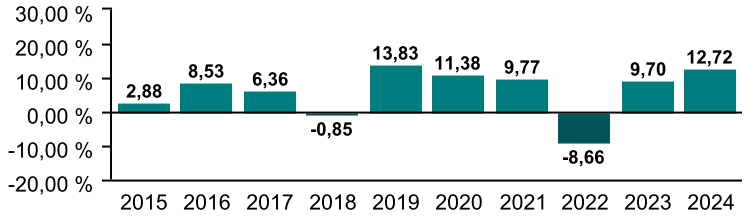

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

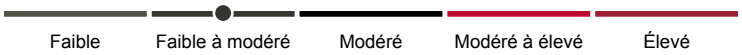

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un fonds constitué de fonds à revenu fixe et de fonds d'actions, qui tient à consacrer au maximum 45 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Croissance modéré Mackenzie

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance modéré Fidelity

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 19 516 478 $
Taux de rotation du portefeuille : 3,03 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 55 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 45 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes (Fidelity)	55,33
Actions canadiennes (Fidelity)	20,15
Indice-act. grande cap. can. (Mackenzie)	6,72
Actions internationales (Fidelity)	6,69
Actions américaines (Fidelity)	6,67
Indice-actions américain (Mackenzie)	4,44
Total	100,00
Nombre total des placements :	**6**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	54,96
Actions canadiennes	27,52
Actions étrangères	17,91
Liquidités et équivalents	1,01
Autres	0,18

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 858,15 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,39 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

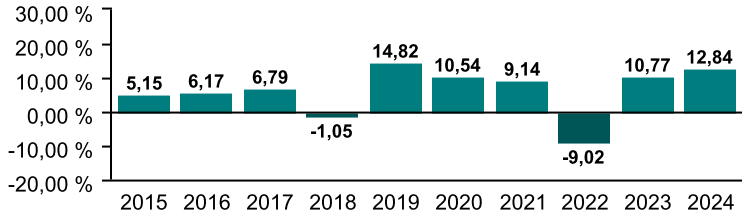

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

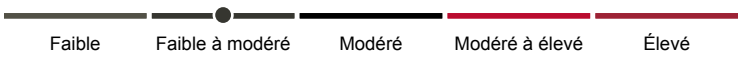

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un fonds constitué de fonds à revenu fixe et de fonds d'actions, qui tient à consacrer au maximum 45 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Croissance modéré Fidelity

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance modéré Plus géré par l'équipe principale

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 42 932 089 $
Taux de rotation du portefeuille : 51,51 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	24,35	21 460	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, des actions canadiennes et des actions étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 50 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 50 pour cent à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Revenu fixe canadien de base	50,26
Dividendes principalement canadiens	14,97
Actions canadiennes (Mackenzie)	7,48
Indice-act. grande cap. can. (Mackenzie)	7,48
Actions internationales (Putnam)	4,97
Actions mondiales toutes capitalisations	4,96
Indice-actions américain (Mackenzie)	4,94
Actions de valeur des États-Unis	2,47
Actions américaines (Mackenzie)	2,47
Total	100,00
Nombre total des placements :	**9**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	47,32
Actions canadiennes	27,82
Actions étrangères	21,25
Liquidités et équivalents	3,11
Autres	0,50

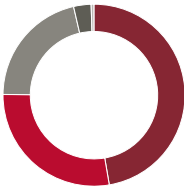

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 828,08 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,22 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

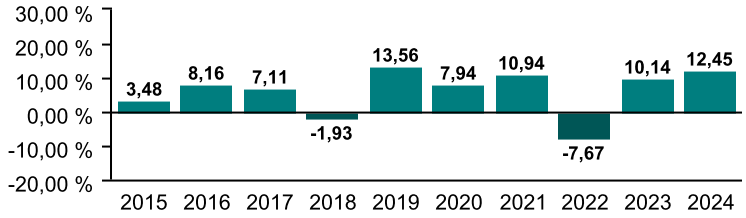

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds constitué en parts égales de fonds à revenu fixe et de fonds d'actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Croissance modéré Plus géré par l'équipe principale

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu équilibré Franklin Templeton

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 12 855 116 $
Taux de rotation du portefeuille : 3,77 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	25,66	1 460	--	25,66	2 161	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes, des actions étrangères et des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 55 pour cent de son actif à des actions et 45 pour cent à des titres à revenu fixe.

Dix principaux placements	% de l'actif
Revenu fixe (Franklin Templeton)	45,44
Actions canadiennes (ClearBridge)	24,53
Actions mondiales (Franklin Templeton)	16,39
Indice-act. grande cap. can. (Mackenzie)	8,14
Indice-actions américain (Mackenzie)	5,50
Total	100,00
Nombre total des placements :	**5**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	43,03
Actions canadiennes	32,53
Autres	16,42
Actions étrangères	5,55
Liquidités et équivalents	2,47

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 855,44 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,38 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

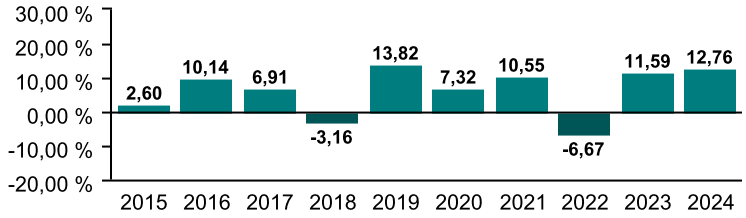

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

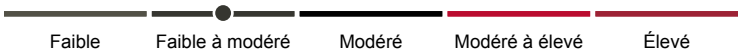

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un fonds constitué de fonds à revenu fixe et de fonds d'actions, qui tient à consacrer au maximum 45 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Revenu équilibré Franklin Templeton

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu équilibré Mackenzie

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 6 398 808 $
Taux de rotation du portefeuille : 48,74 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	26,29	51	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes, des actions étrangères et des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 55 pour cent de son actif à des actions et 45 pour cent à des titres à revenu fixe.

Dix principaux placements	% de l'actif
Revenu fixe canadien de base	45,39
Valeur toutes capitalisations canadiennes (Mackenzie)	24,58
Titres internationaux	8,26
Grandes capitalisations américaines (Mackenzie)	8,16
Indice-act. grande cap. can. (Mackenzie)	8,13
Indice-actions américain (Mackenzie)	5,48
Total	100,00
Nombre total des placements :	**6**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	42,52
Actions canadiennes	31,76
Actions étrangères	22,22
Liquidités et équivalents	3,11
Autres	0,40

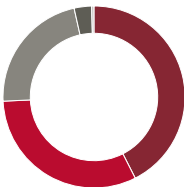

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 997,74 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,17 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

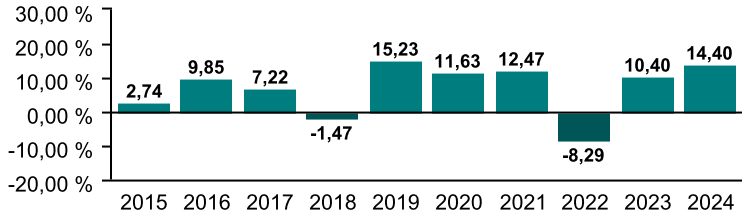

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

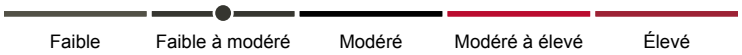

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un fonds constitué de fonds à revenu fixe et de fonds d'actions, qui tient à consacrer au maximum 45 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Revenu équilibré Mackenzie

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu équilibré Fidelity

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 34 822 500 $
Taux de rotation du portefeuille : 11,47 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	27,36	1 779	--	27,36	14 912	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes, des actions étrangères et des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 55 pour cent de son actif à des actions et 45 pour cent à des titres à revenu fixe.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes (Fidelity)	45,51
Actions canadiennes (Fidelity)	24,37
Actions américaines (Fidelity)	8,25
Actions internationales (Fidelity)	8,22
Indice-act. grande cap. can. (Mackenzie)	8,15
Indice-actions américain (Mackenzie)	5,50
Total	100,00
Nombre total des placements :	**6**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	45,21
Actions canadiennes	33,31
Actions étrangères	22,10
Liquidités et équivalents	0,99
Autres	0,23

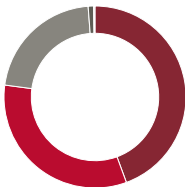

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 014,79 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,26 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

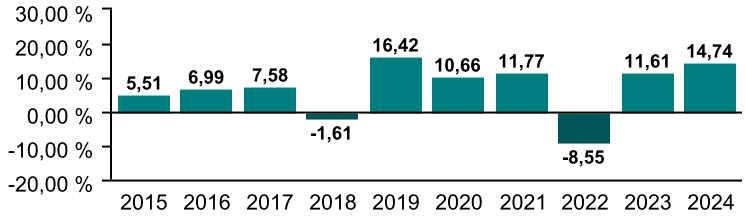

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

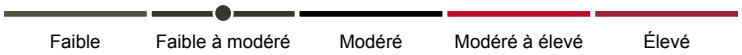

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un fonds constitué de fonds à revenu fixe et de fonds d'actions, qui tient à consacrer au maximum 45 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Revenu équilibré Fidelity

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Équilibré géré par l'équipe principale

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 72 571 371 $
Taux de rotation du portefeuille : 43,28 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	26,97	37 621	--	26,98	18 830	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes, des actions étrangères et des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 60 pour cent de son actif à des actions et 40 pour cent à des titres à revenu fixe.

Dix principaux placements	% de l'actif
Revenu fixe canadien de base	40,46
Dividendes principalement canadiens	17,89
Actions canadiennes (Mackenzie)	8,90
Indice-act. grande cap. can. (Mackenzie)	8,87
Indice-actions américain (Mackenzie)	5,99
Actions internationales (Putnam)	5,97
Actions mondiales toutes capitalisations	5,97
Actions de valeur des États-Unis	2,98
Actions américaines (Mackenzie)	2,97
Total	100,00
Nombre total des placements :	**9**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	38,19
Actions canadiennes	33,14
Actions étrangères	25,59
Liquidités et équivalents	2,62
Autres	0,46

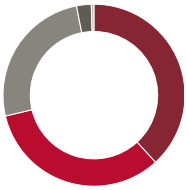

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 952,75 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,92 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

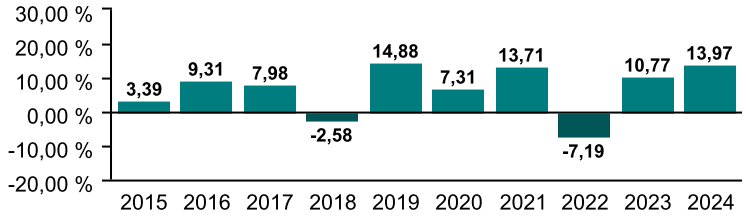

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un fonds constitué de fonds à revenu fixe et de fonds d'actions, qui tient à consacrer au maximum 40 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Équilibré géré par l'équipe principale

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Équilibré Mackenzie

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 6 445 548 $
Taux de rotation du portefeuille : 45,30 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	27,72	1 366	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes, des actions étrangères et des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 60 pour cent de son actif à des actions et 40 pour cent à des titres à revenu fixe.

Dix principaux placements	% de l'actif
Revenu fixe canadien de base	40,10
Valeur toutes capitalisations canadiennes (Mackenzie)	26,98
Titres internationaux	9,01
Grandes capitalisations américaines (Mackenzie)	8,95
Indice-act. grande cap. can. (Mackenzie)	8,95
Indice-actions américain (Mackenzie)	6,01
Total	100,00
Nombre total des placements :	**6**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	37,56
Actions canadiennes	34,88
Actions étrangères	24,32
Liquidités et équivalents	2,86
Autres	0,37

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 074,64 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,57 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

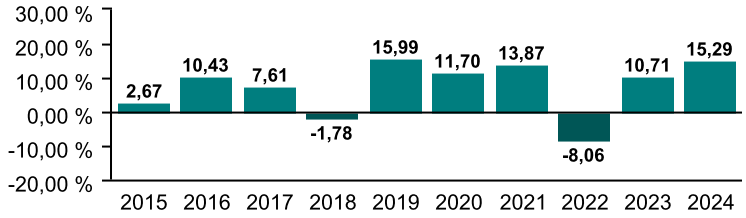

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

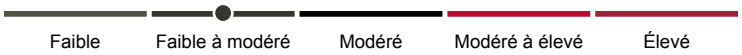

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un fonds constitué de fonds à revenu fixe et de fonds d'actions, qui tient à consacrer au maximum 40 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Équilibré Mackenzie

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance équilibré Plus géré par l'équipe principale

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 90 771 482 $
Taux de rotation du portefeuille : 31,33 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	30,10	9 590	--	30,10	11 448	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes, des actions étrangères et des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 70 pour cent de son actif à des actions et 30 pour cent à des titres à revenu fixe.

Dix principaux placements	% de l'actif
Revenu fixe canadien de base	30,32
Dividendes principalement canadiens	20,98
Actions canadiennes (Mackenzie)	10,45
Indice-act. grande cap. can. (Mackenzie)	10,43
Indice-actions américain (Mackenzie)	6,96
Actions internationales (Putnam)	6,96
Actions mondiales toutes capitalisations	6,96
Actions de valeur des États-Unis	3,48
Actions américaines (Mackenzie)	3,46
Total	100,00
Nombre total des placements :	**9**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	38,90
Actions étrangères	29,83
Revenu fixe	28,74
Liquidités et équivalents	2,11
Autres	0,42

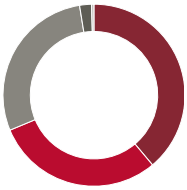

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 102,28 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,71 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

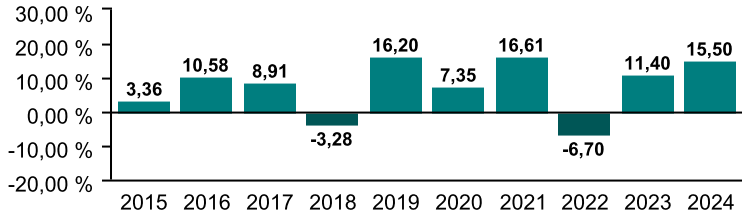

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un fonds constitué de fonds à revenu fixe et de fonds d'actions, qui tient à consacrer au maximum 30 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Croissance équilibré Plus géré par l'équipe principale

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Marché monétaire

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 01 novembre 1988
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 873 907 465 $
Taux de rotation du portefeuille : 30,00 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	12,56	168 891	--	12,57	134 392	--	12,57	8 164

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des instruments écoulés sur le marché monétaire canadien, notamment des papiers commerciaux de qualité et des titres de créance émis à court terme par l'État.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Nationale du Canada note à taux variable, 2025-01-24	5,79
Banque de Montréal, 2,37 %, 2025-02-03	4,01
Bank of Nova Scotia (The) note à taux variable, 2025-03-24	3,79
Banque Royale du Canada, 3,37 %, 2025-09-29	3,21
Vancouver Airport Fuel Facilities Corporation, 2,17 %, 2025-06-23	2,96
John Deere Financial Inc., 2,41 %, 2025-01-14	2,49
Banque Nationale du Canada, 2025-10-20	2,41
Banque Royale du Canada, 3,4 %, 2025-03-24	2,28
407 International Inc., 1,8 %, 2025-05-22	2,16
Sumitomo Mitsui Banking Corp. of Canada, 2025-02-03	2,12
Total	31,22
Nombre total des placements :	**107**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	94,14
Autres	5,70
Liquidités et équivalents	0,16

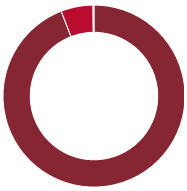

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 218,33 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,99 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 10 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 0 années au cours desquelles la valeur a diminué.

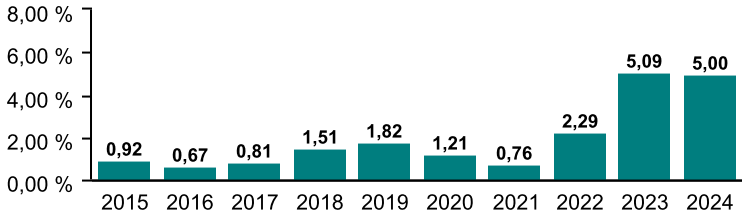

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

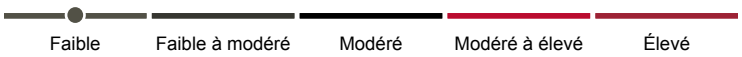

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui vise la sécurité à court terme et qui envisage conserver son placement pendant un court laps de temps.

Marché monétaire

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil de revenu fixe diversifié

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 novembre 2001
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 81 738 849 $
Taux de rotation du portefeuille : 40,77 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	14,19	32 735	--	14,19	145 737	--	14,19	136 625

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe.

Dix principaux placements	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	30,91
Revenu fixe canadien de base	27,77
Hypothécaire	9,88
Obligations à long terme	7,78
Revenu fixe sans contraintes	6,82
Obligations mondiales (Brandywine)	4,91
Obligations étrangères (CLAM)	4,90
Obligations à rendement réel	3,72
Crédit privé (Northleaf)	2,09
Revenu fixe indexé sur l'inflation mondiale	1,22
Total	100,00
Nombre total des placements :	**10**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	85,98
Autres	10,56
Liquidités et équivalents	3,20
Actions canadiennes	0,16
Actions étrangères	0,11

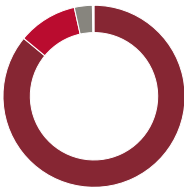

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 279,84 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,50 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

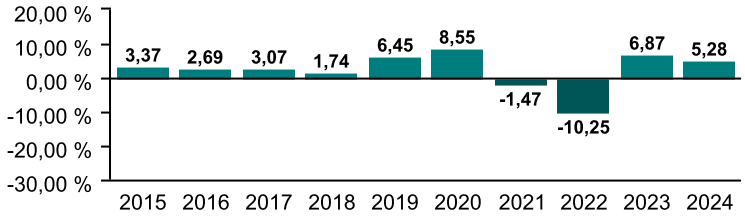

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Profil de revenu fixe diversifié

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations canadiennes de base

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 31 décembre 1961
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 514 460 915 $
Taux de rotation du portefeuille : 89,27 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	13,97	325 602	--	13,97	563 600	--	13,97	7 776

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens, émis par des gouvernements et des sociétés.

Dix principaux placements	% de l'actif
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	8,35
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	3,53
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	3,21
Gouv. du Canada, 3,25 %, 2034-12-01	2,53
Province de l'Ontario, 4,6 %, 2055-12-02	2,30
Billet du Trésor des États-Unis R.R., 2,13 %, 2054-02-15	2,19
Province de Québec, 4,45 %, 2034-09-01	1,87
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	1,66
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	1,64
Province de l'Alberta , 3,1 %, 2050-06-01	1,48
Total	28,75
Nombre total des placements :	**1471**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	97,04
Autres	2,02
Liquidités et équivalents	0,94

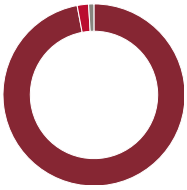

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 261,90 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,35 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

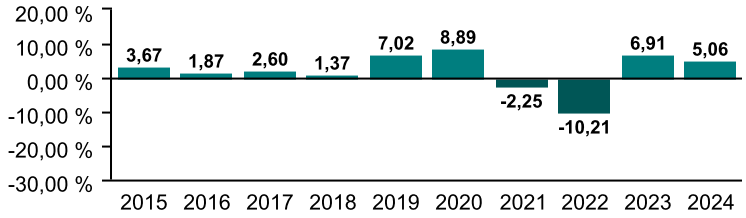

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Obligations canadiennes de base

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations canadiennes de base Plus

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 760 642 224 $
Taux de rotation du portefeuille : 3,40 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	13,97	94 080	--	13,97	79 842	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et étrangers, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Obligations canadiennes de base Plus Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	4,92
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	4,09
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	3,63
Bons du Trésor des États-Unis R.R., 0,13 %, 2025-04-15	3,56
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	3,35
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	2,62
Billet du Trésor des États-Unis R.R., 2,13 %, 2054-02-15	2,53
Province de l'Ontario, 4,6 %, 2055-12-02	2,52
Province de Québec, 4,45 %, 2034-09-01	1,73
Rogers Communications Inc., 5 %, 2081-12-17	1,63
Total	30,56
Nombre total des placements :	**1567**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	98,13
Autres	1,07
Liquidités et équivalents	0,79
Actions canadiennes	0,01

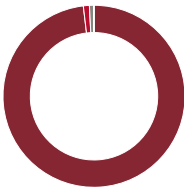

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 260,71 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,34 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

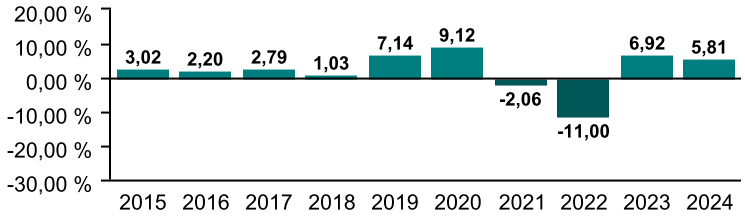

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Obligations canadiennes de base Plus

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Hypothécaire

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 31 juillet 1969
Gestionnaire : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
Valeur totale du fonds : 972 944 104 $
Taux de rotation du portefeuille : 22,62 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	13,85	34 112	--	13,85	130 627	--	13,86	15 629

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des hypothèques consenties dans les secteurs de l'immobilier résidentiel et commercial du Canada.

Dix principaux placements	% de l'actif
Cash and short-term deposits	9,56
Government of Canada 1.50% 06-01-2031	2,52
2615985 Ontario Inc.	2,32
Government of Canada 0.50% 12-01-2030	2,11
Government of Canada 2.00% 06-01-2032	2,00
BPP CA Industrial Owner LP (Montreal)	1,99
Canada Housing Trust No. 1 2.10% 09-15-2029	1,97
Crestpoint Real Estate (121 King) Inc.& Ontario Holdings Ltd.	1,90
Canada Housing Trust No. 1 2.90% 12-15-2029	1,63
9325875 Canada Inc. & Jawl Enterprises Ltd.	1,60
Total	27,60
Nombre total des placements :	**117**

Répartition des placements	% de l'actif
Hypothécaires /Immobilier	79,63
Obligations	10,62
Liquidités et titres à court terme	9,75

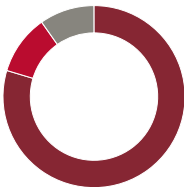

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 276,94 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,47 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

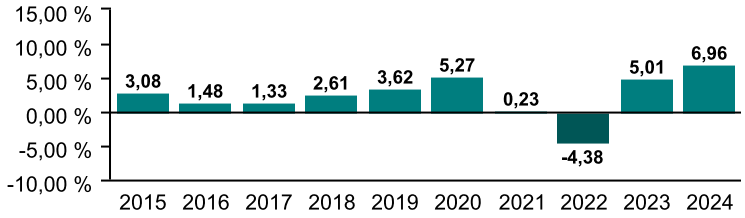

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

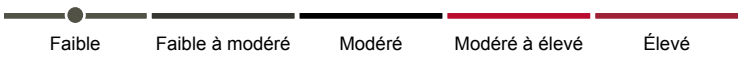

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des prêts hypothécaires, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Hypothécaire

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations gouvernementales

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 22 245 498 $
Taux de rotation du portefeuille : 37,93 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	13,16	48 440	--	13,15	9 425	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe émis par les gouvernements canadiens.

Dix principaux placements	% de l'actif
Gouv. du Canada, 3,25 %, 2028-09-01	23,70
Fid. Can pour l'hab. No 1, 1,9 %, 2026-09-15	23,55
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	17,52
Fid. Can pour l'hab. No 1, 2,55 %, 2025-03-15	9,32
Gouv. du Canada, 4 %, 2029-03-01	6,61
Fid. Can pour l'hab. No 1, 3,1 %, 2028-06-15	4,03
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	3,39
Province de Québec, 2,75 %, 2027-09-01	2,83
Province du Manitoba, 2,55 %, 2026-06-02	2,24
Province de la Colombie-Britannique, 2,3 %, 2026-06-18	1,58
Total	94,78
Nombre total des placements :	**15**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	98,77
Liquidités et équivalents	1,23

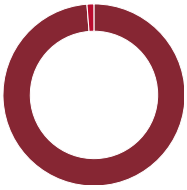

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 230,91 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,10 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

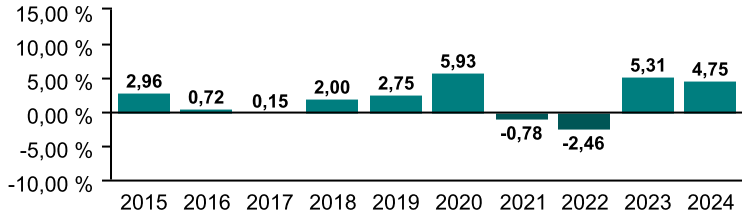

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

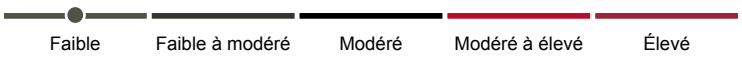

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Obligations gouvernementales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations à court terme

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 08 juillet 2013
Date de création du fonds : 08 juillet 2013
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 60 886 613 $
Taux de rotation du portefeuille : 61,08 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	13,39	43 836	--	13,39	157 651	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens, émis par des gouvernements et des sociétés, avec une certaine pondération en titres étrangers à revenu fixe.

Dix principaux placements	% de l'actif
Province de Québec, 2,3 %, 2029-09-01	6,38
Gouv. du Canada, 3,25 %, 2028-09-01	6,13
Fid. Can pour l'hab. No 1, 1,95 %, 2025-12-15	5,13
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2027-09-01	4,53
Province de l'Ontario, 3,4 %, 2028-09-08	4,12
Province de l'Ontario, 4 %, 2029-03-08	2,73
Province de Québec, 2,75 %, 2028-09-01	2,61
Bank of Nova Scotia (The), 1,95 %, 2025-01-10	2,30
Banque Royale du Canada, 5,01 %, 2033-02-01	1,89
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,38 %, 2080-10-28	1,82
Total	37,63
Nombre total des placements :	**357**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	98,09
Liquidités et équivalents	1,92
Actions canadiennes	0,02

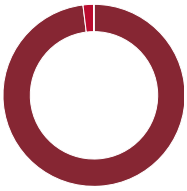

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 278,23 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,49 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

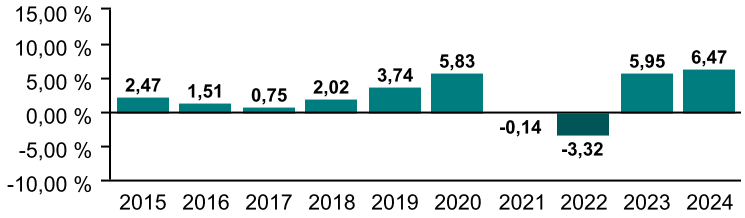

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

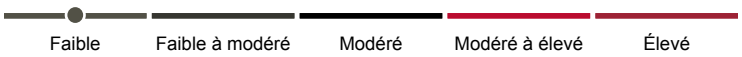

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à court ou à moyen terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Obligations à court terme

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations à long terme

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 08 juillet 2013
Date de création du fonds : 08 juillet 2013
Gestionnaire : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
Valeur totale du fonds : 805 945 008 $
Taux de rotation du portefeuille : 49,99 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	13,65	6 565	--	--	--	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens, émis par des gouvernements et des sociétés, avec une certaine pondération en titres étrangers à revenu fixe.

Dix principaux placements	% de l'actif
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	3,76
Gouv. du Canada, 2,00 %, 2051/12/01	3,21
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	2,85
Province de l'Ontario, 2,9 %, 2046-12-02	2,17
Gouv. du Canada, 1,75 %, 2053-12-01	2,03
Province de l'Ontario, 3,45 %, 2045-06-02	2,00
Province de l'Ontario, 3,75 %, 2053-12-02	1,84
Province de Québec, 5 %, 2041-12-01	1,75
Province de l'Ontario, 4,6 %, 2039-06-02	1,71
Province de l'Ontario, 3,5 %, 2043-06-02	1,69
Total	23,01
Nombre total des placements :	**178**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	98,81
Liquidités et équivalents	0,60
Autres	0,58

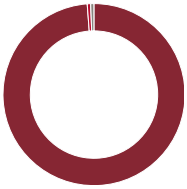

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 185,73 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,72 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

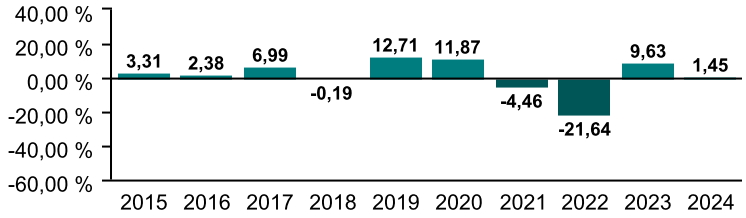

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Obligations à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations à rendement réel

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 08 juillet 2013
Date de création du fonds : 08 juillet 2013
Gestionnaire : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
Valeur totale du fonds : 664 885 129 $
Taux de rotation du portefeuille : 4,73 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	13,16	1 722	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des obligations à rendement réel, émises par des gouvernements, avec une certaine pondération en titres étrangers à revenu fixe. Les obligations à rendement réel peuvent constituer une valeur refuge.

Dix principaux placements	% de l'actif
Gouv. du Canada R.R., 4 %, 2031-12-01	14,34
Gouv. du Canada R.R., 1,5 %, 2044-12-01	12,98
Gouv. du Canada R.R., 2 %, 2041-12-01	12,39
Gouv. du Canada R.R., 1,25 %, 2047-12-01	11,78
Gouv. du Canada R.R., 3 %, 2036-12-01	11,76
Gouv. du Canada R.R., 4,25 %, 2026-12-01	9,32
Gouv. du Canada R.R., 0,5 %, 2050-12-01	9,10
Province de l'Ontario R.R., 2 %, 2036-12-01	7,05
Province de Québec R.R., 4,5 %, 2026-12-01	3,35
Province de Québec R.R., 4,25 %, 2031-12-01	2,88
Total	94,96
Nombre total des placements :	**12**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	99,04
Autres	0,77
Liquidités et équivalents	0,19

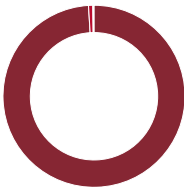

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 200,29 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,84 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

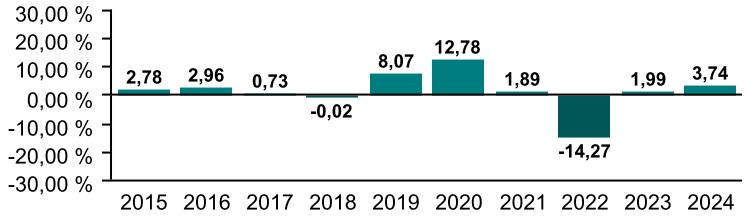

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille et d'une valeur refuge. Cette personne doit être prête à assumer un risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Obligations à rendement réel

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations de sociétés canadiennes

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 08 juillet 2013
Date de création du fonds : 08 juillet 2013
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 203 388 717 $
Taux de rotation du portefeuille : 40,15 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	14,86	112 161	--	14,86	423 531	--	14,86	136 618

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens, émis par des sociétés, avec une certaine pondération en titres étrangers à revenu fixe.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque de Montréal, 2,37 %, 2025-02-03	4,23
Federation des caisses Desjardins du Quebec, 1,09 %, 2026-01-21	2,04
Enbridge Pipelines Inc., 4,2 %, 2051-05-12	1,98
Reliance L.P., 2,67 %, 2028-08-01	1,97
ARC Resources Ltd., 3,47 %, 2031-03-10	1,65
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,75 %, 2025-03-07	1,62
Hydro One Inc., 4,16 %, 2033-01-27	1,50
AltaGas Ltd., 5,25 %, 2082-01-11	1,41
Bank of Nova Scotia (The), 7,02 %, 2082-07-27	1,39
North West Redwater Partnership, 4,35 %, 2039-01-10	1,38
Total	19,17
Nombre total des placements :	**191**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	96,76
Autres	2,02
Liquidités et équivalents	1,21
Actions canadiennes	0,01

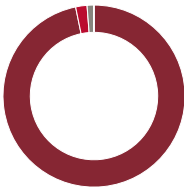

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 370,18 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,20 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

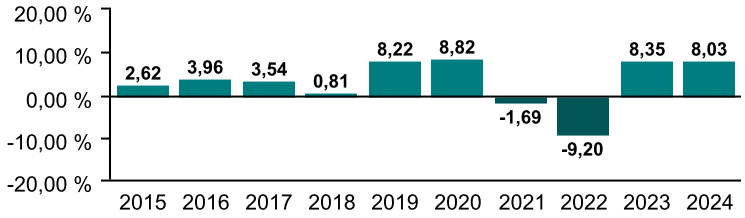

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Obligations de sociétés canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu à taux variable

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 janvier 2015
Date de création du fonds : 12 janvier 2015
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 99 726 565 $
Taux de rotation du portefeuille : 10,99 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	16,42	38 945	--	16,42	70 425	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct souscrit principalement des obligations à taux variable, d'émetteurs situés partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Revenu à taux variable Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
BMO Floating Rate High Yield ETF	6,93
Timber Servicios Empresariales SA Term Loan B 1st Lien F/R	1,37
Infobip LLC, 2026-09-17	1,28
Kloeckner Pentaplast of America Inc., 2026-02-04	1,20
Northleaf Private Credit II LP MI 15	1,18
Specialty Pharma III Inc., 2026-04-01	1,12
TCP Sunbelt Acquisition Co. Term Loan B 1st Lien Sr F/R	0,95
Nielsen, 2027-10-11	0,91
TMC Buyer, Inc., 2030-11-01	0,91
Amneal Pharmaceuticals LLC, 2028-11-14	0,91
Total	16,75
Nombre total des placements :	**282**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	89,90
Actions canadiennes	8,53
Actions étrangères	1,23
Liquidités et équivalents	0,93
Autres	-0,58

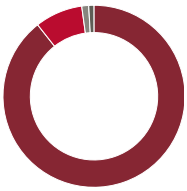

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 9 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 12 janvier 2015 détiendrait 1 642,36 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,10 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 9 dernières années. Au cours des 9 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

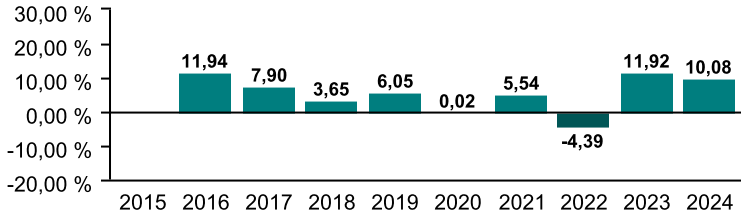

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

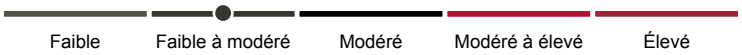

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à court ou à moyen terme, qui est à la recherche d'un revenu en intérêts et de placements dans des obligations étrangères aux termes de son portefeuille et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré.

Revenu à taux variable

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu fixe nord-américain à rendement élevé

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 08 juillet 2013
Date de création du fonds : 08 juillet 2013
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 51 615 715 $
Taux de rotation du portefeuille : 3,63 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	17,07	62 090	--	17,06	172 781	--	17,06	14 917

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe à rendement élevé émis par des sociétés nord-américaines, par l'intermédiaire du Fonds Mackenzie Obligations de sociétés nord-américaines.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Videotron Ltee, 3,63 %, 2028-06-15	1,06
Keyera Corp. note à taux variable, 6,88 %, 2079-06-13	1,03
Northleaf Private Credit II LP MI 15	1,00
Inter Pipeline Ltd. note à taux variable, 0,07 %, 2079-03-26	0,97
Sagard Credit Partners II LP	0,91
Enbridge Inc., 8,75 %, 2084-01-15	0,91
TransCanada Trust, 0,05 %, 2077-05-18	0,89
Go Daddy Operating Co. LLC, 3,5 %, 2029-03-01	0,83
Rogers Communications Inc., 5,25 %, 2082-03-15	0,81
Enbridge Inc. note à taux variable, 5,37 %, 2077-09-27	0,81
Total	9,22
Nombre total des placements :	**834**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	89,90
Liquidités et équivalents	4,84
Actions canadiennes	2,87
Autres	1,32
Actions étrangères	1,07

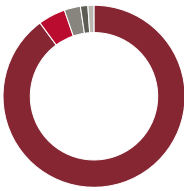

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 563,44 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,57 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

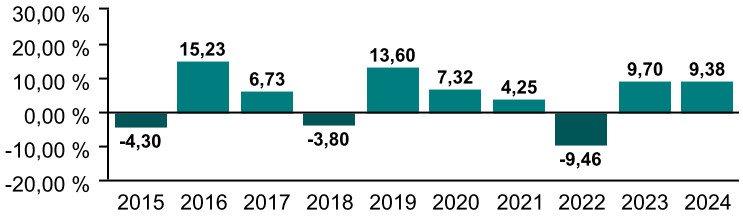

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Notes

En septembre 2019, Placements Mackenzie a remplacé Putnam Investments Canada ULC comme gestionnaire. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Revenu fixe nord-américain à rendement élevé

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu fixe sans contraintes

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 19 octobre 2015
Date de création du fonds : 19 octobre 2015
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 435 307 625 $
Taux de rotation du portefeuille : 4,18 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	14,46	115 878	--	14,46	139 718	--	14,46	79 627

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct cherche à procurer un rendement total positif au cours d'un cycle du marché, quelle que soit la conjoncture, en investissant principalement dans les titres à revenu fixe d'émetteurs partout au monde, par l'intermédiaire du Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Billet du Trésor des États-Unis, 2,13 %, 2054-02-15	2,37
Germany, 2,1 %, 2029-04-12	1,92
Billet du Trésor des États-Unis, 3,5 %, 2033-02-15	1,89
Northleaf Private Credit II LP MI 15	1,57
Secretaria do Tesouro Nacional, 10 %, 2029-01-01	1,51
HM Treasury, 0,88 %, 2033-07-31	1,30
New Zealand, 4,25 %, 2034-05-15	1,25
Enbridge Inc. note à taux variable, 5,37 %, 2077-09-27	1,04
Enbridge Inc., 8,75 %, 2084-01-15	1,04
Indonesia, 6,63 %, 2034-02-15	0,97
Total	14,86
Nombre total des placements :	**1960**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	87,67
Liquidités et équivalents	7,27
Actions canadiennes	2,24
Actions étrangères	1,59
Autres	1,23

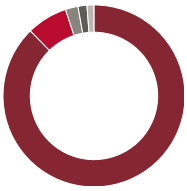

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 9 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 19 octobre 2015 détiendrait 1 445,95 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,09 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 9 dernières années. Au cours des 9 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

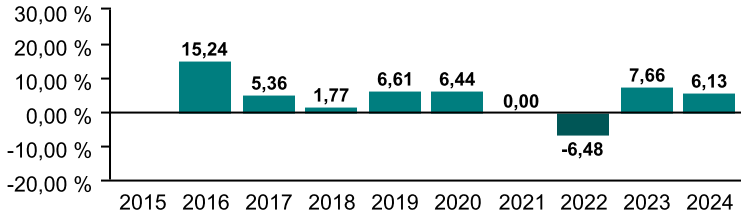

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

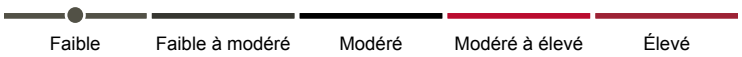

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui recherche un placement pour diversifier un portefeuille classique de placements en titres à revenu fixe et en actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds souscrit des obligations provenant de partout dans le monde, l'évolution des taux d'intérêt et des taux de change entre les devises a une incidence sur sa valeur.

Revenu fixe sans contraintes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu fixe canadien équilibré

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 357 316 201 $
Taux de rotation du portefeuille : 59,23 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	18,65	295 895	--	18,65	274 340	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et consacre une tranche de son actif à des actions canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	3,11
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	2,44
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	2,43
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	2,43
Bons du Trésor des États-Unis R.R., 0,13 %, 2025-04-15	2,25
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	2,09
Billet du Trésor des États-Unis R.R., 2,13 %, 2054-02-15	1,74
Bons du Trésor des États-Unis, 2025-02-06	1,67
Province de Québec, 4,45 %, 2034-09-01	1,36
Banque Royale du Canada	1,23
Total	20,75
Nombre total des placements :	**1498**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	65,71
Actions étrangères	16,06
Actions canadiennes	15,26
Liquidités et équivalents	2,81
Autres	0,17

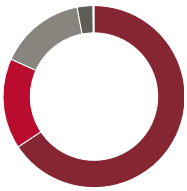

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 569,30 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,61 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

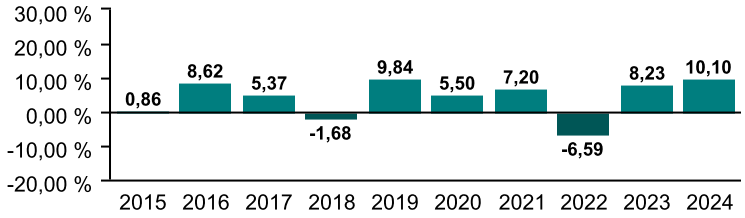

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts et d'une croissance modeste aux termes d'actions Canadiennes et étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Revenu fixe canadien équilibré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,05

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Nord-américain équilibré

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 63 574 033 $
Taux de rotation du portefeuille : 45,98 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	26,98	8 304	--	26,98	4 042	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	2,76
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	2,55
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	2,52
Gouv. du Canada, 3,25 %, 2034-12-01	2,28
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	1,79
La Banque Toronto-Dominion Com New	1,63
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	1,38
Apple Inc.	1,31
Canadian Natural Resources Ltd.	1,28
Canadian Pacific Kansas City Limited	1,26
Total	18,75
Nombre total des placements :	**2087**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	42,02
Actions canadiennes	34,94
Actions étrangères	22,24
Liquidités et équivalents	0,96
Autres	-0,15

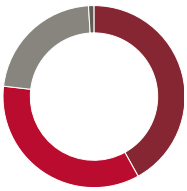

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 960,51 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,96 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

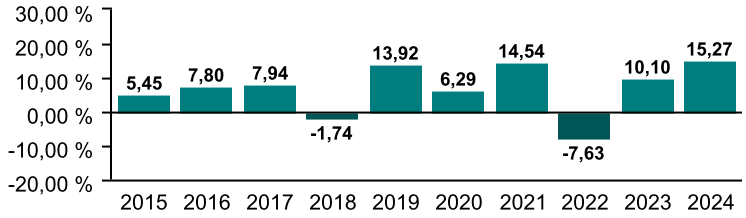

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Nord-américain équilibré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance équilibrée canadienne

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 111 735 499 $
Taux de rotation du portefeuille : 66,71 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	29,99	5 369	--	29,99	39 532	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	3,48
Stantec Inc.	3,12
Brookfield Asset Management Ltd. Cl A Ltd Vtg Shs	2,95
Aon PLCCl A	2,93
Intact Financial Corporation	2,65
Microsoft Corp.	2,59
Loblaw Cos. Ltd.	2,55
Roper Technologies Inc.	2,24
TMX Group Limited	2,14
Waste Connections Inc.	2,14
Total	26,78
Nombre total des placements :	**1363**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	34,84
Revenu fixe	33,17
Actions étrangères	30,36
Liquidités et équivalents	1,24
Autres	0,39

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 104,73 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,73 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

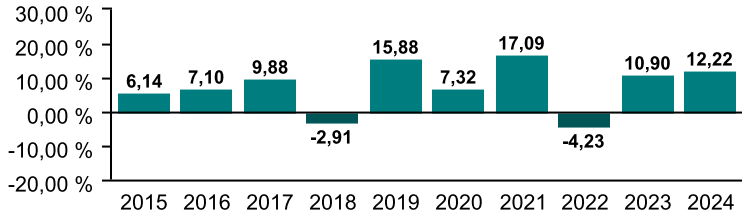

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

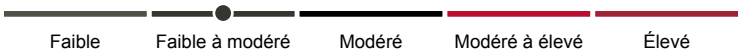

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance équilibrée canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu stratégique

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 1 087 384 374 $
Taux de rotation du portefeuille : 0,08 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	24,84	53 231	--	24,84	42 401	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe et/ou des titres de participation axés sur le revenu de partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Revenu stratégique Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Banque Royale du Canada	2,44
Banque de Montréal	1,58
La Banque Toronto-Dominion Com New	1,57
Microsoft Corp.	1,44
Canadian Natural Resources Ltd.	1,32
Apple Inc.	1,24
Canadian Pacific Kansas City Limited	1,19
Enbridge Inc.	1,13
Financière Sun Life Inc.	1,08
Agnico-Eagle Mines Ltd.	0,97
Total	13,95
Nombre total des placements :	**2557**

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	39,63
Actions canadiennes	30,34
Actions étrangères	26,91
Liquidités et équivalents	1,76
Autres	1,35

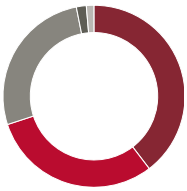

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 846,60 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,33 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

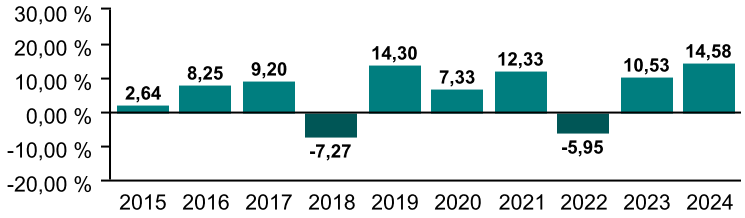

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des actions et des obligations, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Revenu stratégique

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Équilibré d'actions canadiennes

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 149 247 168 $
Taux de rotation du portefeuille : 28,49 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	29,84	11 244	--	29,84	38 985	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Brookfield Corporation VtgCl A	3,97
Intact Financial Corporation	3,89
Restaurant Brands International Inc.	2,92
Banque Royale du Canada	2,88
Emera Inc.	2,84
Visa Inc. Com Cl A	2,84
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,73
Williams Cos. Inc. (The)	2,71
Microsoft Corp.	2,70
Alphabet Inc. Cap Stk Cl C	2,67
Total	30,14
Nombre total des placements :	**536**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	52,41
Revenu fixe	23,92
Actions étrangères	23,09
Liquidités et équivalents	0,62

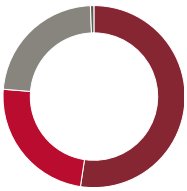

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 124,69 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,83 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

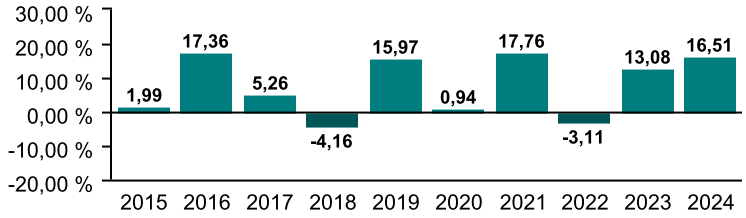

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

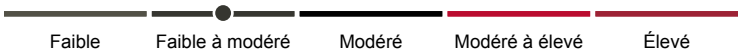

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Équilibré d'actions canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Équilibré de valeur canadienne

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Beutel, Goodman & Company Ltd.

Valeur totale du fonds : 1 454 672 700 $
Taux de rotation du portefeuille : 49,33 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	31,38	248 390	--	31,38	269 087	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
La Banque Toronto-Dominion Com New	3,00
Banque Royale du Canada	2,99
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	2,24
Banque de Montréal	2,22
RB Global, Inc	1,90
Metro Inc.	1,55
Gouv. du Canada, 3,25 %, 2034-12-01	1,55
Chemin de fer Canadien Limitée	1,44
Alimentation Couche-Tard Inc.	1,43
Gen Digital Inc.	1,37
Total	19,69
Nombre total des placements :	**244**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	38,08
Revenu fixe	32,97
Actions étrangères	28,48
Liquidités et équivalents	0,48

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 132,76 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,87 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

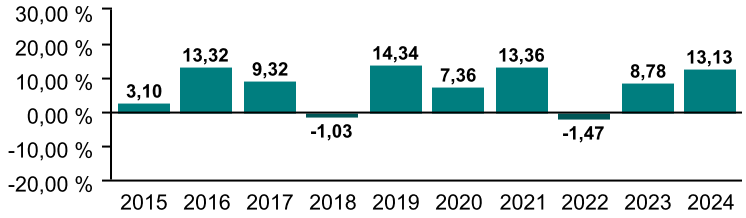

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Équilibré de valeur canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu Répartition tactique de l'actif Fidelity

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Fidelity Investments Canada s.r.i.

Valeur totale du fonds : 98 510 603 $
Taux de rotation du portefeuille : 3,13 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	24,30	5 384	--	24,30	14 134	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe et dans des actions de partout dans le monde, par l'intermédiaire du Fonds Fidelity Revenu répartition tactique de l'actif.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
iShares Trust - iShares Core S&P Total U.S. Stock Market ETF Core S&P Total U S Stk Mkt Etf	13,04
Fidelity Global Core Plus Bond ETF Unit Ser L	12,67
VanEck ETF Trust - VanEck J.P. Morgan EM Local Currency Bond ETF J P Morgan Emerging Mkts Loc Currency Bd Etf New	3,06
iShares Comex Gold Trust ETF	2,15
Gouv. du Canada, 0,03 %, 2034-06-01	1,08
Banque Royale du Canada	1,00
Fidelity Covington Trust - Fidelity MSCI Energy Index ETF Msci Energy Index Etf	0,98
Gouv. du Canada, 4 %, 2031-12-01	0,79
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2033-06-01	0,75
Gouv. du Canada, 1,5 %, 2044-12-01	0,73
Total	36,24
Nombre total des placements :	**2048**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	37,18
Revenu fixe	34,92
Actions canadiennes	25,29
Liquidités et équivalents	4,79
Autres	4,29

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 723,48 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,59 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

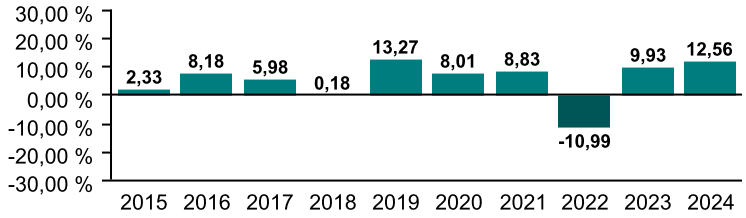

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations et des actions canadiennes et étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En novembre 2016, l'objectif de placement, qui était d'investir principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et des actions canadiennes, a été modifié afin d'investir principalement dans des titres à revenu fixe et des actions de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire précédent et dans le cadre de l'objectif précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Revenu Répartition tactique de l'actif Fidelity

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu stratégique mondial

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 novembre 2001
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 81 434 515 $
Taux de rotation du portefeuille : 9,82 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	27,73	11 888	--	27,73	44 576	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe et dans des actions axées sur le revenu de partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Revenu stratégique mondial Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Billet du Trésor des États-Unis, 4,38 %, 2034-05-15	3,44
Billet du Trésor des États-Unis, 3,88 %, 2034-08-15	2,83
Apple Inc.	2,61
Microsoft Corp.	2,56
Billet du Trésor des États-Unis, 4,25 %, 2029-06-30	2,24
Billet du Trésor des États-Unis, 3,5 %, 2033-02-15	1,99
Amazon.com Inc.	1,83
JPMorgan Chase & Co.	1,68
Billet du Trésor des États-Unis, 3,88 %, 2033-08-15	1,54
Alphabet Inc. Cl A	1,51
Total	22,23
Nombre total des placements :	**1469**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	55,75
Revenu fixe	40,57
Liquidités et équivalents	3,12
Autres	0,55
Actions canadiennes	0,01

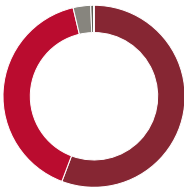

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 834,92 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,26 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

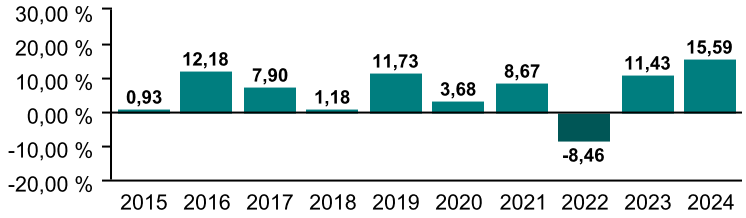

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations canadiennes et étrangères et des actions canadiennes et étrangères axées sur le revenu, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En novembre 2016, l'objectif de placement, qui était d'investir principalement dans des titres à revenu fixe et des actions du Canada, a été modifié afin d'investir principalement dans des titres à revenu fixe et des actions de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire précédent et dans le cadre de l'objectif précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Revenu stratégique mondial

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Mondial équilibré

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 180 536 556 $
Taux de rotation du portefeuille : 2,03 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	33,69	64 157	--	33,69	60 592	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe étrangers et dans des actions étrangères, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Mondial équilibré Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Alphabet Inc. Cl A	3,68
Berkshire Hathaway Inc. Cl B New	3,18
Brookfield Corporation VtgCl A	2,92
Amazon.com Inc.	2,89
Microsoft Corp.	2,88
Apple Inc.	2,67
Texas Instruments Inc.	2,52
Amphenol Corp. Cl A	2,49
Automatic Data Processing Inc.	2,48
Accenture PLCClass A	2,35
Total	28,06
Nombre total des placements :	**835**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	72,85
Revenu fixe	21,77
Actions canadiennes	3,00
Liquidités et équivalents	1,97
Autres	0,40

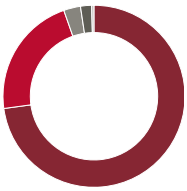

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 274,77 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,57 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

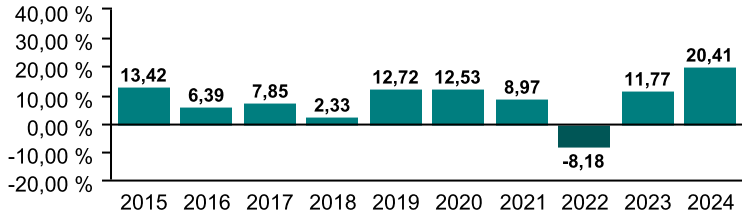

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Mondial équilibré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,11

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil d'actions canadiennes

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 novembre 2001
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 19 623 545 $
Taux de rotation du portefeuille : 29,56 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	33,31	2 881	--	33,31	3 250	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Actions canadiennes pur (Beutel Goodman)	22,52
Dividendes principalement canadiens	22,52
Actions de valeur canadiennes	22,51
Croissance canadienne	22,45
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	10,00
Total	100,00
Nombre total des placements :	**5**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	92,88
Actions étrangères	5,91
Liquidités et équivalents	0,93
Autres	0,29

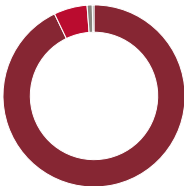

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 297,86 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,68 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

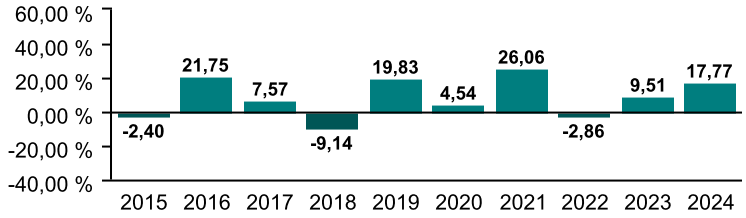

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Profil d'actions canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil d'actions

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 04 décembre 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 10 746 468 $
Taux de rotation du portefeuille : 41,66 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	39,43	12 432	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Dividendes principalement canadiens	12,02
Actions de valeur canadiennes	11,02
Croissance canadienne	10,99
Actions de valeur des États-Unis	8,47
Croissance des États-Unis	8,43
Croissance américaine	7,98
Marchés émergents	7,60
Dividendes mondiaux	6,99
Actions internationales (Setanta)	6,03
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	6,00
Total	85,53
Nombre total des placements :	**13**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	59,67
Actions canadiennes	37,26
Revenu fixe	1,67
Autres	0,76
Liquidités et équivalents	0,63

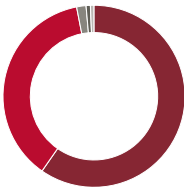

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 579,27 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 9,94 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

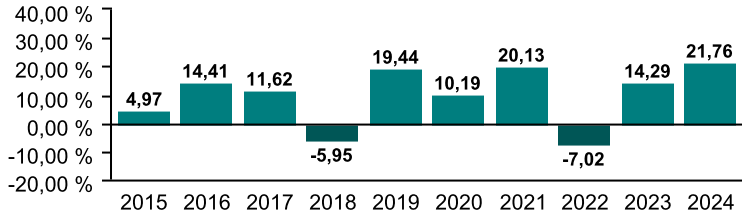

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

Faible | Faible à modéré | **Modéré** | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Profil d'actions

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions canadiennes à faible volatilité

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 40 333 389 $
Taux de rotation du portefeuille : 55,11 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	35,60	8 502	--	35,60	3 562	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes, en misant prioritairement sur les compagnies et les secteurs qui semblent moins sensibles aux fluctuations que le marché en général.

Dix principaux placements	% de l'actif
Financière Sun Life Inc.	4,06
Intact Financial Corporation	3,08
Banque Royale du Canada	3,06
Société Financière Manuvie	2,91
Bank of Nova Scotia (The)	2,80
Enbridge Inc.	2,75
Metro Inc.	2,68
Thomson Reuters Corp. Com No Par	2,50
Fortis Inc.	2,50
La Banque Toronto-Dominion Com New	2,46
Total	28,79
Nombre total des placements :	**84**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	98,19
Liquidités et équivalents	1,60
Actions étrangères	0,21

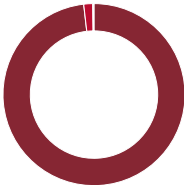

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 474,27 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 9,48 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

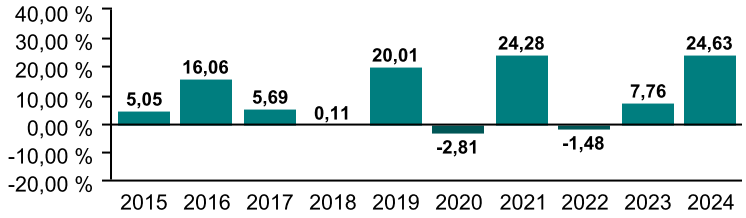

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

Faible | Faible à modéré | **Modéré** | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions canadiennes à faible volatilité

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions de valeur canadiennes

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 31 décembre 1961
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 1 160 826 903 $
Taux de rotation du portefeuille : 13,37 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	32,19	53 754	--	32,19	65 277	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,51
La Banque Toronto-Dominion Com New	4,47
Canadian Natural Resources Ltd.	3,49
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,41
Chemin de fer Canadien Limitée	3,26
Banque de Montréal	3,23
Brookfield Corporation VtgCl A	3,00
Agnico-Eagle Mines Ltd.	2,90
Suncor Energy Inc.	2,79
Financière Sun Life Inc.	2,70
Total	36,75
Nombre total des placements :	**555**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	94,05
Actions étrangères	5,21
Autres	0,49
Liquidités et équivalents	0,25

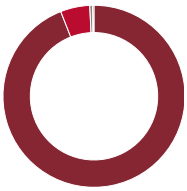

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 267,42 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,53 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.

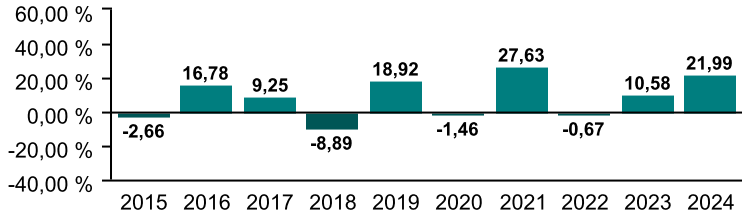

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions de valeur canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance canadienne

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 2 028 828 788 $
Taux de rotation du portefeuille : 48,50 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	35,52	34 653	--	35,52	6 959	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,92
Constellation Software Inc.	5,11
Shopify Inc. Cl A	4,66
Canadian Natural Resources Ltd.	3,69
Brookfield Corporation VtgCl A	3,69
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,27
Banque Nationale du Canada	2,97
Pembina Pipeline Corp.	2,93
Banque de Montréal	2,71
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,64
Total	39,58
Nombre total des placements :	**58**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	91,61
Actions étrangères	7,35
Autres	0,84
Liquidités et équivalents	0,20

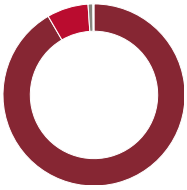

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 364,13 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,99 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

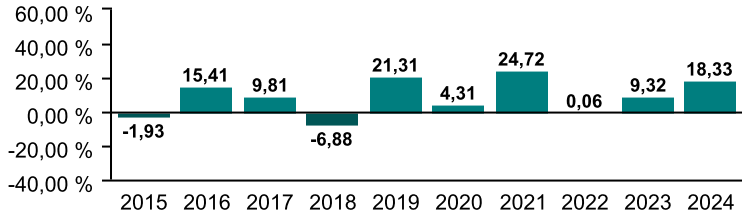

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions canadiennes socialement responsable

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 novembre 2001
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 100 469 165 $
Taux de rotation du portefeuille : 41,40 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	35,70	1 826	--	35,70	429	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions émises par des sociétés canadiennes qui conduisent leurs activités d'une manière socialement responsable, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	8,02
Constellation Software Inc.	5,29
Shopify Inc. Cl A	4,66
Brookfield Corporation VtgCl A	3,72
Canadian Natural Resources Ltd.	3,70
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,43
Banque Nationale du Canada	3,04
Pembina Pipeline Corp.	2,93
Banque de Montréal	2,70
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,67
Total	40,16
Nombre total des placements :	**56**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	92,40
Actions étrangères	6,34
Liquidités et équivalents	0,67
Autres	0,58

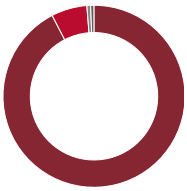

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 388,85 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 9,10 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

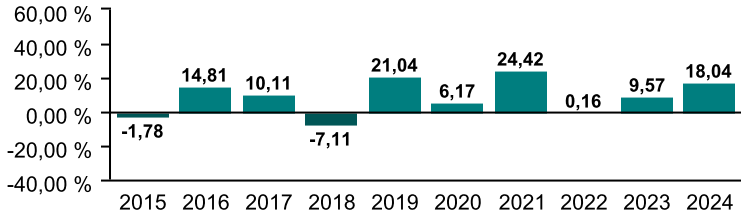

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions canadiennes socialement responsable

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions canadiennes

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 14 897 161 $
Taux de rotation du portefeuille : 43,83 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	31,77	12 158	--	31,77	5 439	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,84
Constellation Software Inc.	5,08
Shopify Inc. Cl A	4,75
Canadian Natural Resources Ltd.	3,70
Brookfield Corporation VtgCl A	3,68
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,24
Banque Nationale du Canada	2,95
Pembina Pipeline Corp.	2,93
Banque de Montréal	2,75
Fairfax Financial Holdings Ltd. Sub Vtg	2,62
Total	39,54
Nombre total des placements :	**59**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	91,68
Actions étrangères	7,47
Liquidités et équivalents	0,86

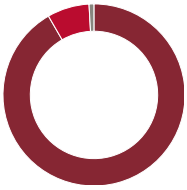

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 123,62 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,82 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.

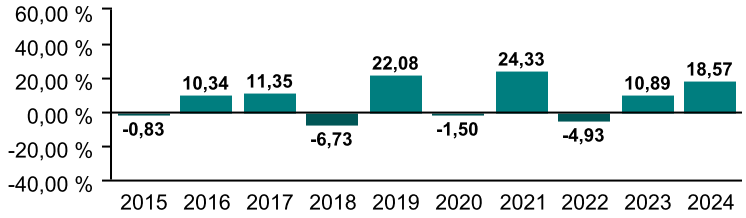

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance principalement canadienne

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 84 521 471 $
Taux de rotation du portefeuille : 2,58 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	37,31	3 531	--	37,31	33 831	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Croissance principalement canadienne Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Banque Royale du Canada	4,00
Amazon.com Inc.	2,58
Constellation Software Inc.	2,57
Shopify Inc. Cl A	2,34
Apple Inc.	2,34
Microsoft Corp.	2,26
Aon PLCCl A	2,04
Roper Technologies Inc.	1,93
Brookfield Corporation VtgCl A	1,86
Canadian Natural Resources Ltd.	1,86
Total	23,78
Nombre total des placements :	**276**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	51,73
Actions étrangères	47,22
Liquidités et équivalents	0,99
Autres	0,05

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 518,86 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 9,68 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

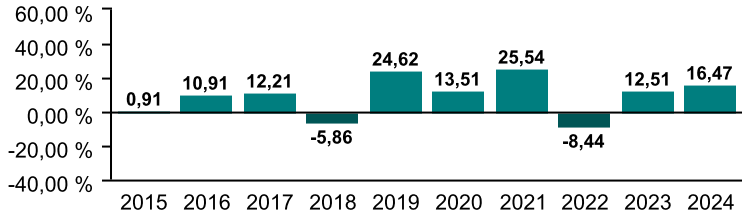

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

Le 16 mai 2025, l'évaluation de risque de ce fonds est passée de « faible à modéré » à « modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Croissance principalement canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions fondamentales canadiennes

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 novembre 2001
Gestionnaire : Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd.
Valeur totale du fonds : 225 545 330 $
Taux de rotation du portefeuille : 75,72 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	42,46	28 307	--	42,46	89 604	--	42,46	8 574

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	6,90
Shopify Inc. Cl A	5,18
Constellation Software Inc.	3,24
La Banque Toronto-Dominion Com New	3,13
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,08
Société Financière Manuvie	3,00
Agnico-Eagle Mines Ltd.	2,96
Brookfield Corporation VtgCl A	2,92
Canadian Natural Resources Ltd.	2,85
Canadian Pacific Kansas City Limited	2,69
Total	35,95
Nombre total des placements :	**98**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	97,60
Actions étrangères	1,76
Revenu fixe	0,42
Liquidités et équivalents	0,22

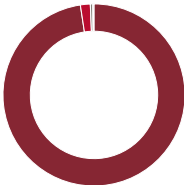

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 575,58 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 9,92 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

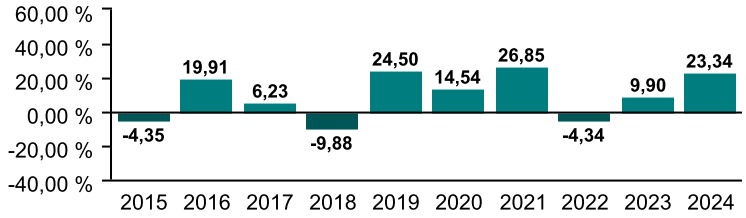

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

Faible | Faible à modéré | **Modéré** | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions fondamentales canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions principalement du Canada

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 52 652 429 $
Taux de rotation du portefeuille : 7,42 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	35,45	11 714	--	35,45	16 116	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Brookfield Corporation VtgCl A	5,04
Intact Financial Corporation	5,01
Visa Inc. Com Cl A	3,95
Williams Cos. Inc. (The)	3,84
Restaurant Brands International Inc.	3,79
Emera Inc.	3,66
Microsoft Corp.	3,64
Alphabet Inc. Cap Stk Cl C	3,53
Banque Royale du Canada	3,46
La Banque Toronto-Dominion Com New	3,31
Total	39,24
Nombre total des placements :	**41**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	67,52
Actions étrangères	31,91
Liquidités et équivalents	0,55
Autres	0,02

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 387,38 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 9,09 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

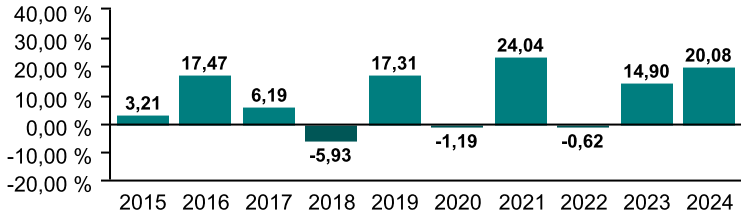

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

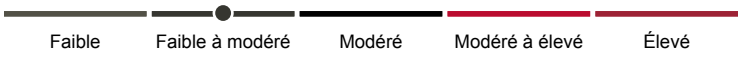

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions principalement du Canada

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Valeur principalement canadienne

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Beutel, Goodman & Company Ltd.

Valeur totale du fonds : 681 986 580 $
Taux de rotation du portefeuille : 25,95 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	41,50	135 392	--	41,50	461 679	--	41,50	59 130

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,39
Banque Royale du Canada	5,37
Banque de Montréal	3,97
RB Global, Inc	3,41
Metro Inc.	2,79
Chemin de fer Canadien Limitée	2,59
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,57
Société Financière Manuvie	2,40
CGI Inc. Cl A Sub Vtg	2,38
Rogers Communications Inc. Cl B Non Vtg	2,23
Total	33,11
Nombre total des placements :	**71**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	68,33
Actions étrangères	29,27
Revenu fixe	2,12
Liquidités et équivalents	0,29

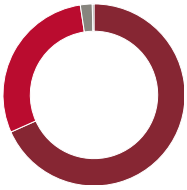

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 496,71 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 9,58 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

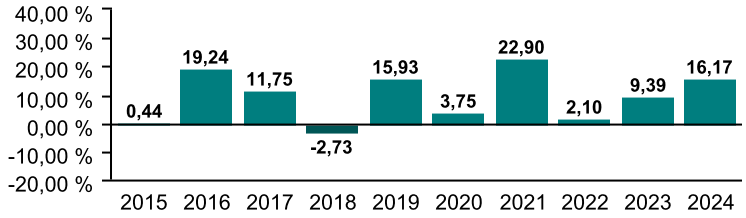

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

Faible | Faible à modéré | **Modéré** | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Valeur principalement canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Dividendes principalement canadiens

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 1 922 849 801 $
Taux de rotation du portefeuille : 27,00 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	30,62	324 904	--	30,62	634 406	--	30,62	26 170

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes qui sont productrices de dividendes.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,91
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,55
Banque de Montréal	5,16
Financière Sun Life Inc.	4,14
Enbridge Inc.	4,03
Canadian Natural Resources Ltd.	3,84
Société Financière Manuvie	3,20
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,05
Bank of Nova Scotia (The)	3,03
TC Energy Corp.	2,81
Total	42,73
Nombre total des placements :	**62**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	89,48
Actions étrangères	9,93
Autres	0,31
Liquidités et équivalents	0,28

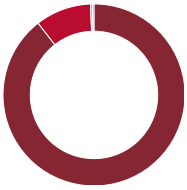

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 184,71 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,13 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

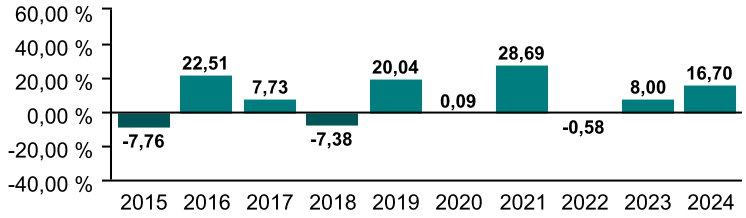

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un revenu en dividendes et du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Dividendes principalement canadiens

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Dividendes canadiens

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 270 438 555 $
Taux de rotation du portefeuille : 0,16 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	34,43	41 582	--	34,43	151 499	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Dividendes canadiens Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,31
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,08
Banque de Montréal	4,75
Financière Sun Life Inc.	3,92
Enbridge Inc.	3,72
Canadian Natural Resources Ltd.	3,57
Société Financière Manuvie	2,94
Canadian Pacific Kansas City Limited	2,84
Bank of Nova Scotia (The)	2,79
TC Energy Corp.	2,62
Total	39,54
Nombre total des placements :	**168**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	82,55
Actions étrangères	16,78
Liquidités et équivalents	0,56
Autres	0,11

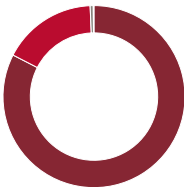

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 402,61 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 9,16 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

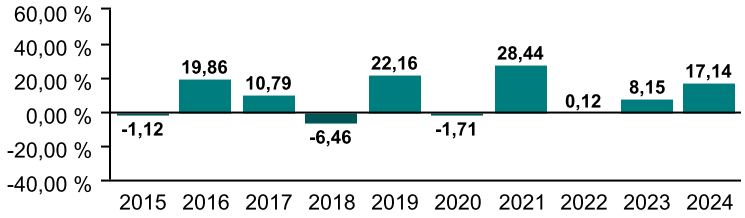

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un revenu en dividendes et du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Dividendes canadiens

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Petites et moyennes capitalisations canadiennes

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 594 104 226 $
Taux de rotation du portefeuille : 34,79 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	31,68	50 028	--	31,68	54 113	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des sociétés canadiennes à moyenne capitalisation et il souscrit un certain volume d'actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Definity Financial Corporation	4,58
Element Fleet Management Corp.	4,46
The Descartes Systems Group Inc.	4,01
Savaria Corporation	3,82
Aritzia Inc. Sub Vtg Shs	3,49
Alamos Gold Inc. Com Cl A	3,41
Tecsys Inc.	3,31
Trisura Group Ltd. Com New	3,18
Colliers International Group Inc. Sub Vtg Sh	3,11
Quincaillerie Richelieu Ltée	2,94
Total	36,31
Nombre total des placements :	**179**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	98,82
Autres	0,60
Actions étrangères	0,32
Liquidités et équivalents	0,26

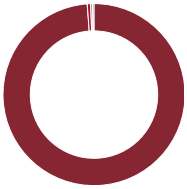

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 259,01 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,49 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

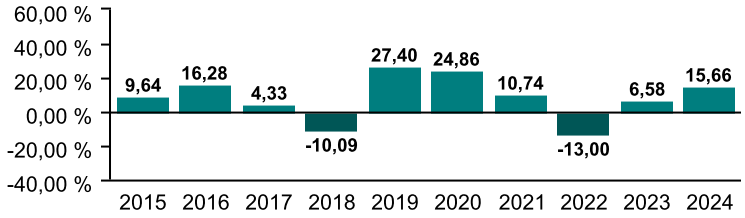

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

Faible | Faible à modéré | **Modéré** | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises de taille plus petite, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Petites et moyennes capitalisations canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance de petites capitalisations canadiennes

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements AGF Inc.

Valeur totale du fonds : 68 838 199 $
Taux de rotation du portefeuille : 84,56 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	22,80	26 746	--	22,80	6 342	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements	% de l'actif
Banque Royale du Canada	8,82
Brookfield Corporation VtgCl A	5,62
Shopify Inc. Cl A	5,35
ARC Resources Ltd.	4,39
Société Financière Manuvie	4,03
RB Global, Inc	3,88
Canadian Natural Resources Ltd.	3,71
Constellation Software Inc.	3,62
CCL Industries Inc. Cl B	2,96
Agnico-Eagle Mines Ltd.	2,94
Total	45,32
Nombre total des placements :	**53**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	84,00
Actions étrangères	12,56
Autres	2,32
Liquidités et équivalents	1,12

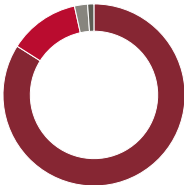

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 911,32 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,69 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

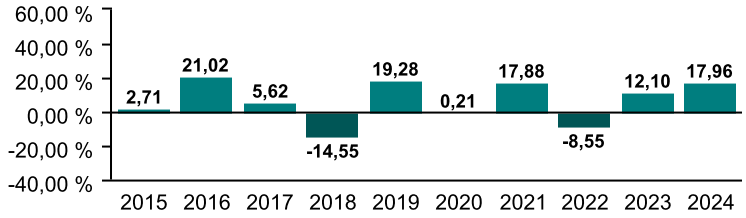

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.

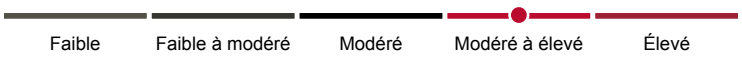

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance de petites capitalisations canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Immobilier

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Conseillers immobiliers GWL inc.

Valeur totale du fonds : 2 802 652 203 $
Taux de rotation du portefeuille : 2,93 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	21,35	537 216	--	21,35	482 756	--	21,35	63 590

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit, directement ou indirectement, dans un portefeuille constitué principalement de biens immobiliers productifs de revenus au Canada.

Dix principaux placements	% de l'actif
Goreway Business Park, Brampton, ON	6,54
Superior Business Park, Mississauga, ON	5,07
33 Yonge Street, Toronto, ON	4,38
Winston Business Park, Oakville, ON	4,25
Laird Business Park, Mississauga, ON	3,64
825 Nicola Street, Vancouver, BC	3,52
Shaughn, Montréal, QC	3,28
1188 West Georgia St., Vancouver, BC	3,13
Vancouver Centre II, Vancouver, BC	2,65
Vancouver Centre, Vancouver, BC	2,58
Total	39,04
Nombre total des placements :	**77**

Répartition des placements	% de l'actif
Immobilier	82,12
Liquidités et équivalents	11,43
Revenu fixe	6,45

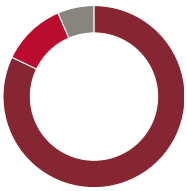

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 666,49 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,24 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

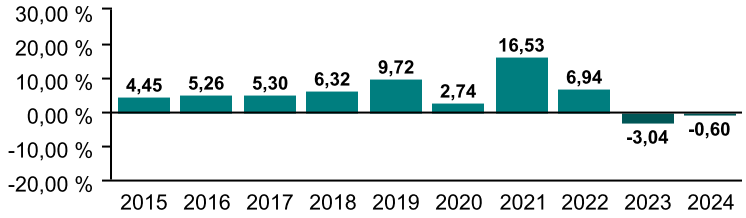

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de croissance à long terme, par la voie d'un portefeuille de biens immobiliers canadiens, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré, à cause des hausses et des baisses du marché immobilier. Il se peut que les rachats soient interrompus provisoirement durant toute période pendant laquelle le fonds ne contiendrait pas suffisamment de liquidités ou de titres facilement négociables pour faire face aux demandes de rachat. **Ce fonds doit être considéré comme un placement à long terme, car il ne convient pas à une personne qui pourrait être forcée de convertir rapidement ses avoirs en argent comptant.**

Notes

Au cours des cinq dernières années, les activités d'achat de biens immobiliers du fonds Immobilier ont atteint un total de 28 millions de dollars, alors que celles des ventes représentent un total de 295millions de dollars.

Immobilier

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Métaux précieux

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 131 042 085 $
Taux de rotation du portefeuille : 10,62 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	26,66	11 695	--	26,66	17 382	--	26,66	910

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans les métaux précieux et dans les actions d'entreprises canadiennes qui produisent ou fournissent des métaux précieux, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Métaux précieux Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Agnico-Eagle Mines Ltd.	11,13
Société aurifère Barrick	5,56
Lundin Gold Inc.	4,21
AngloGold Ashanti PLC Ord Usd1	3,92
Northern Star Resources Ltd. Shs	3,73
Iamgold Corp.	3,17
Harmony Gold Mining Company Limited Reçu de dépositaire américain sponsorisé	3,14
Equinox Gold Corp. Com No Par	3,07
G Mining Ventures Corp.	2,85
SilverCrest Metals Inc.	2,84
Total	43,62
Nombre total des placements :	**122**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	63,58
Actions étrangères	31,98
Autres	3,33
Liquidités et équivalents	0,67
Revenu fixe	0,44

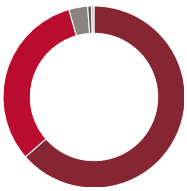

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 4 416,54 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 16,01 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.

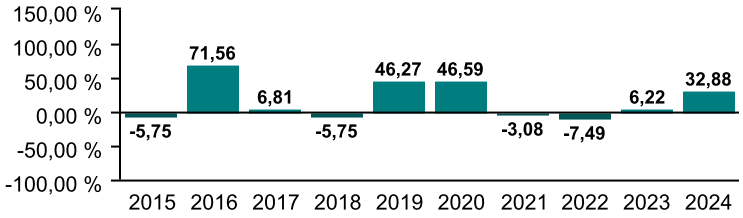

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Élevé*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises qui produisent ou fournissent des métaux précieux, et qui est prête à assumer un niveau de risque plus élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

Métaux précieux

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 novembre 2001
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 135 811 488 $
Taux de rotation du portefeuille : 34,87 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	42,36	22 459	--	42,36	41 550	--	42,36	7 082

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés nord-américaines à petite et à moyenne capitalisation.

Dix principaux placements	% de l'actif
iRhythm Technologies, Inc.	4,90
Maximus Inc.	4,85
Verra Mobility Corp. Cl A	4,49
ExlService Holdings, Inc.	4,05
DoubleVerify Holdings, Inc.	4,05
HealthEquity Inc.	4,01
Cirrus Logic Inc.	3,97
Tenable Holdings Inc.	3,92
Exact Sciences Corporation	3,84
Neogen Corp.	3,83
Total	41,91
Nombre total des placements :	**206**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	72,23
Actions canadiennes	24,96
Autres	2,60
Liquidités et équivalents	0,21

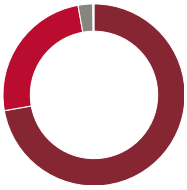

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 503,08 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 9,61 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

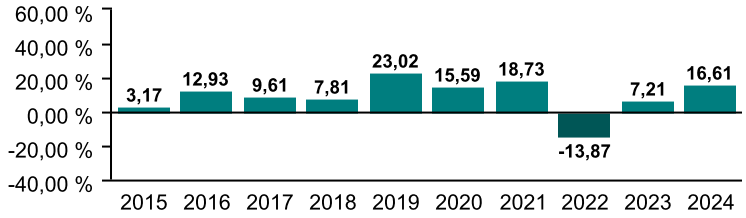

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

Faible | Faible à modéré | **Modéré** | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Science et technologie

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 novembre 2001
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 760 307 855 $
Taux de rotation du portefeuille : 17,68 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	137,52	49 664	--	137,52	46 656	--	137,52	874

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises canadiennes et américaines qui sont actives dans le secteur Science et technologie.

Dix principaux placements	% de l'actif
Apple Inc.	8,97
Shopify Inc. Cl A	7,53
Alphabet Inc. Cl A	7,45
Microsoft Corp.	7,09
NVIDIA Corp.	6,69
Amazon.com Inc.	6,60
Constellation Software Inc.	5,83
ServiceNow Inc.	4,07
Cadence Design Systems Inc.	3,66
Roper Technologies Inc.	3,55
Total	61,45
Nombre total des placements :	**29**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	81,00
Actions canadiennes	18,21
Autres	0,78
Liquidités et équivalents	0,01

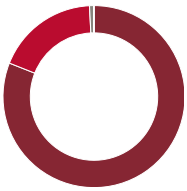

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 7 030,84 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 21,53 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

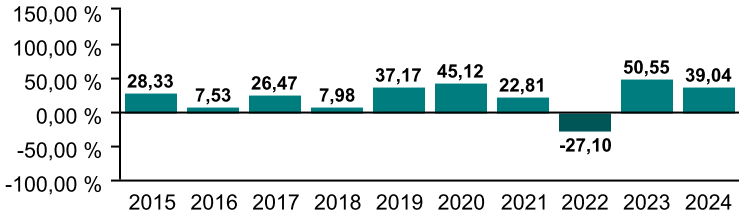

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.

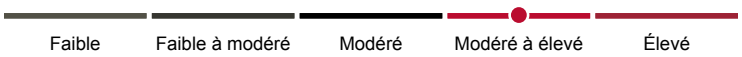

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises canadiennes et américaines qui sont actives dans le secteur Science et technologie, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

Science et technologie

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Profil d'actions mondiales

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 novembre 2001
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie ltée

Valeur totale du fonds : 60 710 797 $
Taux de rotation du portefeuille : 12,53 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	46,02	47 852	--	46,03	82 333	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements	% de l'actif
Actions de valeur des États-Unis	17,99
Croissance des États-Unis	17,97
Croissance américaine	16,50
Actions internationales (Setanta)	9,02
Occassions d'invest intern (JPMorgan)	8,99
Dividendes mondiaux	7,51
Actions étrangères	7,50
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	7,01
Marchés émergents	3,76
Marchés émergents (Mackenzie)	3,75
Total	100,00
Nombre total des placements :	**10**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	96,26
Autres	1,22
Liquidités et équivalents	1,19
Revenu fixe	0,83
Actions canadiennes	0,50

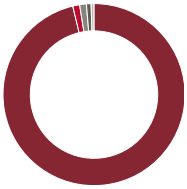

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 736,83 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 10,59 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

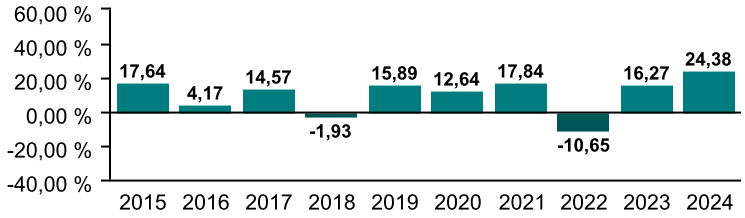

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent à des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Profil d'actions mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions mondiales à faible volatilité

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Irish Life Investment Managers Limited

Valeur totale du fonds : 211 584 739 $
Taux de rotation du portefeuille : 43,83 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	39,28	2 427	--	39,28	3 471	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions d'entreprises de partout dans le monde, en misant prioritairement sur les compagnies et les secteurs qui semblent moins sensibles aux fluctuations que le marché en général.

Dix principaux placements	% de l'actif
Apple Inc.	5,25
Microsoft Corp.	4,28
NVIDIA Corp.	2,43
Amazon.com Inc.	1,51
Alphabet Inc. Cl A	1,49
Bank Hapoalim B.M. Share	1,35
Kroger Co.	1,31
AbbVie Inc.	1,29
Walmart Inc.	1,29
Gilead Sciences Inc.	1,29
Total	21,50
Nombre total des placements :	**4389**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	98,00
Actions canadiennes	1,29
Liquidités et équivalents	0,61
Autres	0,09

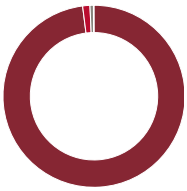

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 320,08 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,78 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

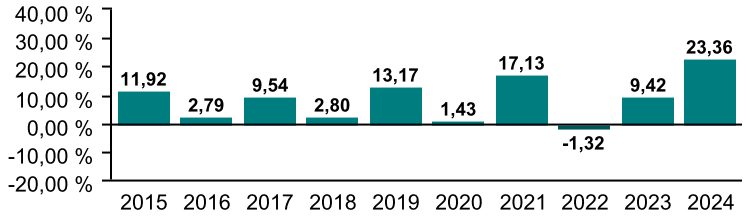

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions mondiales, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En novembre 2016, Irish Life Investment Management Limited a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements Mackenzie. Avec ce changement, le fonds distinct a modifié son objectif de placement, qui était d'investir principalement dans des actions de sociétés nord-américaines, afin d'investir principalement dans des actions de sociétés de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire précédent et dans le cadre de l'objectif précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Actions mondiales à faible volatilité

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions étrangères

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 novembre 2001
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 746 929 616 $
Taux de rotation du portefeuille : 0,71 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	39,21	129 853	--	39,21	285 334	--	39,21	8 743

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions émises partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Actions étrangères Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Alphabet Inc. Cl A	4,81
Berkshire Hathaway Inc. Cl B New	4,14
Brookfield Corporation VtgCl A	3,80
Amazon.com Inc.	3,77
Microsoft Corp.	3,76
Apple Inc.	3,49
Texas Instruments Inc.	3,28
Amphenol Corp. Cl A	3,27
Automatic Data Processing Inc.	3,23
Accenture PLCClass A	3,07
Total	36,63
Nombre total des placements :	**45**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	95,19
Actions canadiennes	3,80
Liquidités et équivalents	1,07

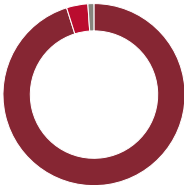

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 491,73 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 9,56 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

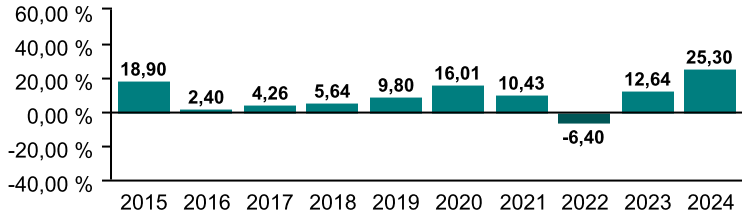

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions étrangères

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions mondiales

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Putnam Investments Canada ULC

Valeur totale du fonds : 75 982 362 $
Taux de rotation du portefeuille : 27,10 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	46,90	37 072	--	46,90	18 188	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulées partout dans le monde.

Dix principaux placements	% de l'actif
Apple Inc.	6,51
Microsoft Corp.	5,21
NVIDIA Corp.	4,58
Amazon.com Inc.	4,49
Walmart Inc.	3,23
Boston Scientific Corp.	2,08
Broadcom Inc.	2,03
JPMorgan Chase & Co.	1,99
Mastercard Inc. Cl A	1,96
Bank of America Corp.	1,86
Total	33,94
Nombre total des placements :	**74**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	96,47
Actions canadiennes	2,45
Revenu fixe	0,94
Liquidités et équivalents	0,65
Autres	-0,51

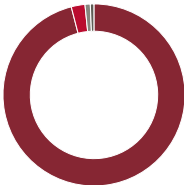

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 854,09 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 11,06 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

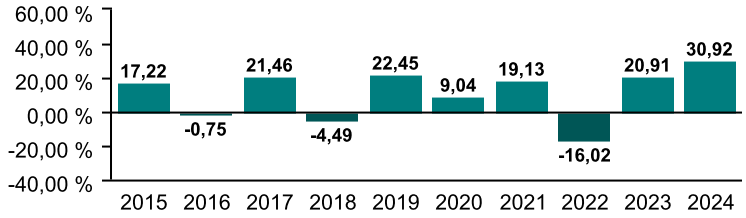

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Occasions mondiales de croissance

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 150 604 160 $
Taux de rotation du portefeuille : 0,49 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	51,36	30 769	--	51,36	112 186	--	51,37	6 363

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions émises partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Occasions de croissance mondiales Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Apple Inc.	3,91
Microsoft Corp.	3,78
Aon PLCCl A	3,64
Amazon.com Inc.	3,51
Compass Group PLC Ord Gbp0.1105	3,25
Schneider Electric S.E. Ord	3,20
Roper Technologies Inc.	3,20
Waste Connections Inc.	3,09
Alcon Inc. Act Nom	3,08
Verisk Analytics Inc.	2,83
Total	33,50
Nombre total des placements :	**403**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	95,54
Actions canadiennes	3,09
Liquidités et équivalents	1,32
Autres	0,06

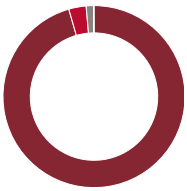

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 3 137,53 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 12,11 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

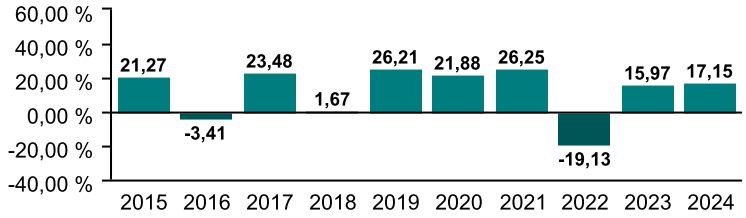

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Occasions mondiales de croissance

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions mondiales toutes capitalisations

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 04 septembre 2018
Date de création du fonds : 04 septembre 2018
Gestionnaire : Setanta Asset Management Limited

Valeur totale du fonds : 559 526 540 $
Taux de rotation du portefeuille : 23,96 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	--	--	--	16,77	23 380	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions de partout dans le monde.

Dix principaux placements	% de l'actif
Alphabet Inc. Cl A	4,57
Berkshire Hathaway Inc. Cl B New	4,45
Microsoft Corp.	4,31
Oracle Corp.	3,94
Booking Holdings Inc.	3,66
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. Reçu de dépositaire américain sponsorisé	3,27
CRH PLC Shs	2,28
Marsh & McLennan Cos.	2,22
S&P Global Inc.	2,13
Tencent Holdings Ltd.Par New Hkd 0.00002	1,98
Total	32,81
Nombre total des placements :	**72**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	97,47
Liquidités et équivalents	2,46
Autres	0,07

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 6 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 04 septembre 2018 détiendrait 1 678,09 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,53 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 6 dernières années. Au cours des 6 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

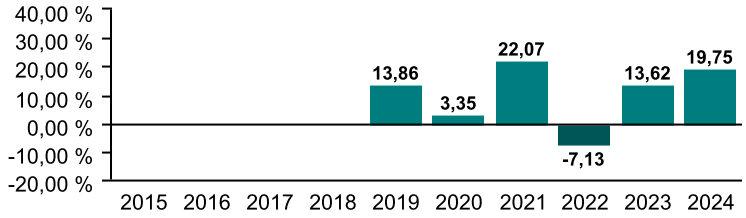

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

Faible | Faible à modéré | **Modéré** | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions mondiales toutes capitalisations

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Dividendes mondiaux

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 janvier 2015
Date de création du fonds : 12 janvier 2015
Gestionnaire : Setanta Asset Management Limited

Valeur totale du fonds : 556 082 155 $
Taux de rotation du portefeuille : 19,49 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	22,34	145 547	--	22,34	143 636	--	22,34	124 051

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions de partout dans le monde qui sont productrices de dividendes.

Dix principaux placements	% de l'actif
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. Reçu de dépositaire américain sponsorisé	4,20
Procter & Gamble Co.	4,05
Sanofi Ord	3,72
Novartis AG Namen Akt	3,63
Allianz SE Allianz Sevink Namens Aktien O N	3,55
DCC plc Ordinary Shares	3,46
CRH PLC Shs	3,35
Johnson & Johnson	3,14
L'Air Liquide S.A. Air Liquide	3,13
Terna SpA Terna Rete Elettrica Nazionale Spa Azioni Ordinarie Ordinary	3,09
Total	35,33
Nombre total des placements :	**40**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	98,91
Liquidités et équivalents	0,82
Autres	0,27

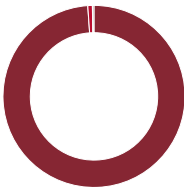

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 9 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 12 janvier 2015 détiendrait 2 234,39 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,40 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 9 dernières années. Au cours des 9 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

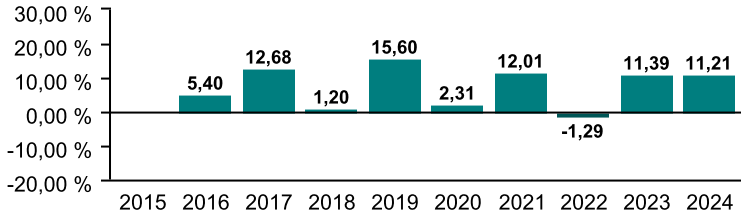

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

Faible | Faible à modéré | **Modéré** | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Dividendes mondiaux

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,11	s.o.
100 / 100	0,11	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions américaines à faible volatilité

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 janvier 2015
Date de création du fonds : 12 janvier 2015
Gestionnaire : Putnam Investments Canada ULC

Valeur totale du fonds : 16 301 543 $
Taux de rotation du portefeuille : 50,64 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	27,39	13 739	--	27,39	53 640	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions américaines.

Dix principaux placements	% de l'actif
NVIDIA Corp.	7,99
Apple Inc.	4,93
Microsoft Corp.	4,50
Meta Platforms Inc. Cl A	4,17
Alphabet Inc. Cl A	3,89
Berkshire Hathaway Inc. Cl B New	3,00
JPMorgan Chase & Co.	2,87
Amazon.com Inc.	2,15
GoDaddy Inc. Cl A	2,10
Goldman Sachs Group Inc. (The)	2,03
Total	37,63
Nombre total des placements :	**515**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	98,97
Revenu fixe	0,90
Liquidités et équivalents	0,14

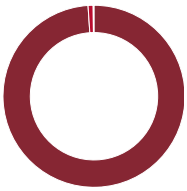

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 9 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 12 janvier 2015 détiendrait 2 739,27 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 10,64 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 9 dernières années. Au cours des 9 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

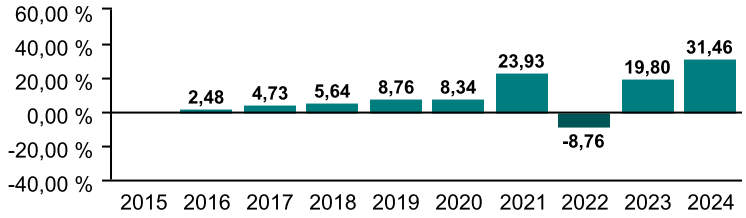

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

Faible | Faible à modéré | **Modéré** | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions américaines à faible volatilité

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance des États-Unis

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 01 janvier 1988
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 982 184 668 $
Taux de rotation du portefeuille : 41,13 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	58,48	7 714	--	58,48	13 455	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions américaines.

Dix principaux placements	% de l'actif
Apple Inc.	5,59
Microsoft Corp.	5,47
Amazon.com Inc.	5,01
Aon PLCCl A	4,91
Roper Technologies Inc.	4,50
Verisk Analytics Inc.	3,81
Stryker Corp. Common	3,80
Copart, Inc.	3,79
Amphenol Corp. Cl A	3,47
Gartner Inc.	3,37
Total	43,73
Nombre total des placements :	**507**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	97,44
Actions canadiennes	1,43
Autres	1,05
Liquidités et équivalents	0,08

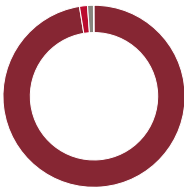

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 3 192,87 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 12,31 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

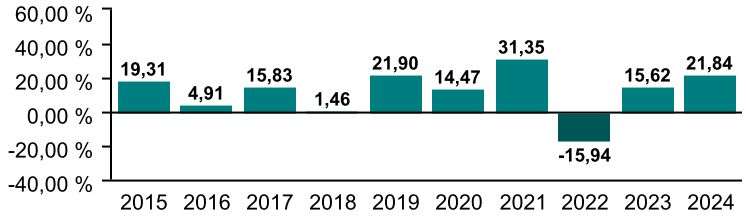

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

Faible | Faible à modéré | **Modéré** | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance des États-Unis

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance toutes capitalisations américaines

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Putnam Investments Canada ULC

Valeur totale du fonds : 886 884 370 $
Taux de rotation du portefeuille : 10,69 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	110,92	37 272	--	110,91	96 279	--	110,96	7 612

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions américaines, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Croissance toutes capitalisations américaines Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Apple Inc.	9,71
NVIDIA Corp.	9,20
Amazon.com Inc.	8,14
Microsoft Corp.	8,12
Broadcom Inc.	5,20
Alphabet Inc. Cap Stk Cl C	4,27
Meta Platforms Inc. Cl A	4,21
Tesla Inc.	3,87
Mastercard Inc. Cl A	2,98
Netflix Inc.	2,23
Total	57,94
Nombre total des placements :	**58**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	96,18
Actions canadiennes	2,28
Liquidités et équivalents	1,71
Autres	-0,17

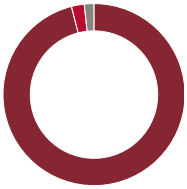

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 5 859,75 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 19,34 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

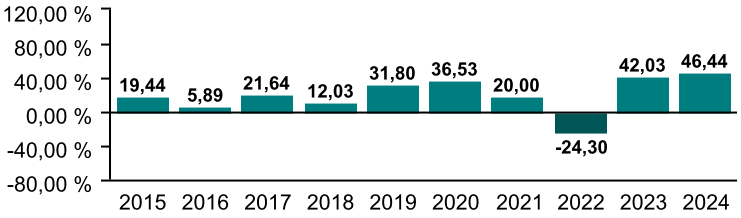

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

Faible | Faible à modéré | **Modéré** | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

Putnam Investments demeure le sous-conseiller du fonds sous-jacent. Depuis septembre 2014, Putnam Investments Canada ULC assume la responsabilité de la gestion du portefeuille en tant que sous-conseiller pour le compte de Placements Mackenzie et est maintenant le gestionnaire du fonds. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent.

Croissance toutes capitalisations américaines

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Valeur américaine

Bref aperçu :
Date d'offre initiale du fonds : 04 septembre 2018
Date de création du fonds : 04 septembre 2018
Gestionnaire : Beutel, Goodman & Company Ltd.
Valeur totale du fonds : 623 738 670 $
Taux de rotation du portefeuille : 9,86 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	21,31	26 073	--	21,31	97 456	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit surtout dans des actions américaines, par l'intermédiaire du Fonds d'actions américaines Beutel Goodman.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Biogen Inc.	5,49
Medtronic PLC Shs	5,27
PPG Industries Inc.	5,21
Comcast Corp. Cl A	5,18
Merck & Co. Inc.	4,97
Kimberly-Clark Corp.	4,51
Gen Digital Inc.	4,48
eBay Inc.	4,29
Harley-Davidson Inc.	4,15
Amdocs Ltd. Shs	4,04
Total	47,60
Nombre total des placements :	**33**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	95,43
Liquidités et équivalents	4,57

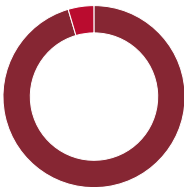

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 6 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 04 septembre 2018 détiendrait 2 130,95 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 12,71 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 6 dernières années. Au cours des 6 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 0 années au cours desquelles la valeur a diminué.

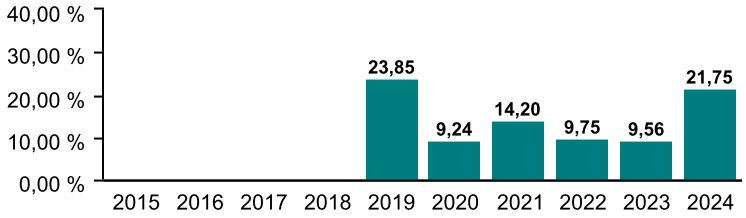

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Valeur américaine

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions de valeur des États-Unis

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 12 janvier 2015
Date de création du fonds : 12 janvier 2015
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 926 156 699 $
Taux de rotation du portefeuille : 107,37 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	26,61	10 768	--	26,61	13 760	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions américaines.

Dix principaux placements	% de l'actif
Apple Inc.	7,79
Microsoft Corp.	5,79
Amazon.com Inc.	3,00
UnitedHealth Group Inc.	2,29
JPMorgan Chase & Co.	2,10
Procter & Gamble Co.	1,94
Goldman Sachs Group Inc. (The)	1,64
Bank of America Corp.	1,51
Walmart Inc.	1,42
Wells Fargo & Co. Com, 2099-12-31	1,40
Total	28,88
Nombre total des placements :	**128**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	98,40
Autres	1,44
Liquidités et équivalents	0,16

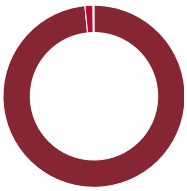

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 9 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 12 janvier 2015 détiendrait 2 660,82 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 10,32 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 9 dernières années. Au cours des 9 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

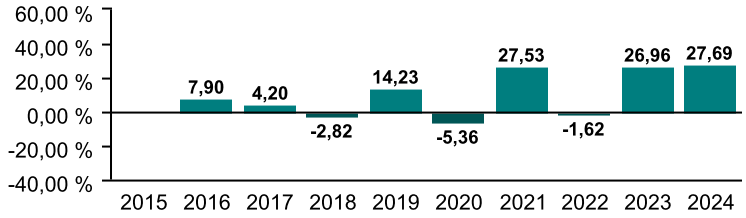

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

Faible | Faible à modéré | **Modéré** | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions de valeur des États-Unis

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Dividendes américains

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 08 juillet 2013
Date de création du fonds : 08 juillet 2013
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 1 011 980 878 $
Taux de rotation du portefeuille : 44,77 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	51,88	160 511	--	51,88	354 766	--	51,88	52 448

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions américaines rapportant des dividendes.

Dix principaux placements	% de l'actif
Apple Inc.	5,24
Microsoft Corp.	5,09
Alphabet Inc. Cl A	4,51
Amazon.com Inc.	4,11
Broadcom Inc.	3,47
NVIDIA Corp.	2,63
AbbVie Inc.	2,41
JPMorgan Chase & Co.	2,31
Sempra	2,29
BlackRock Inc.	2,25
Total	34,30
Nombre total des placements :	**59**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	97,58
Actions canadiennes	1,28
Autres	1,00
Liquidités et équivalents	0,14

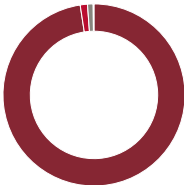

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 3 653,10 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 13,83 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.

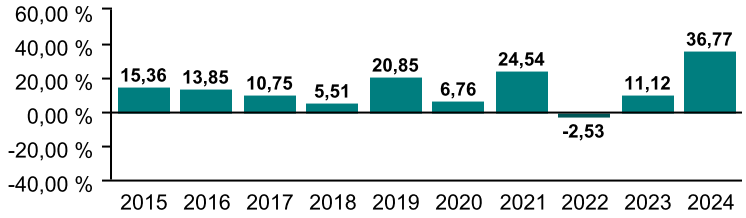

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

Faible | Faible à modéré | **Modéré** | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance d'actions américaines rapportant des dividendes et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Dividendes américains

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,16	s.o.
100 / 100	0,16	0,21

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance moyennes capitalisations américaines

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 novembre 2001
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 42 129 211 $
Taux de rotation du portefeuille : 33,62 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	50,68	5 342	--	50,68	28 245	--	50,69	37

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises américaines à moyenne capitalisation.

Dix principaux placements	% de l'actif
DexCom, Inc.	5,61
Akamai Technologies Inc.	5,19
SS&C Technologies Holdings Inc.	5,12
Vontier Corp.	4,95
Bio-Techne Corporation	4,84
CoStar Group Inc.	4,79
Charles River Laboratories International Inc.	4,70
Cirrus Logic Inc.	4,53
HealthEquity Inc.	4,27
Hologic Inc.	4,19
Total	48,19
Nombre total des placements :	**32**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	98,62
Liquidités et équivalents	1,38

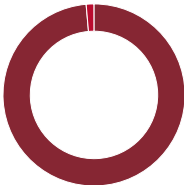

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 767,60 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 10,72 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

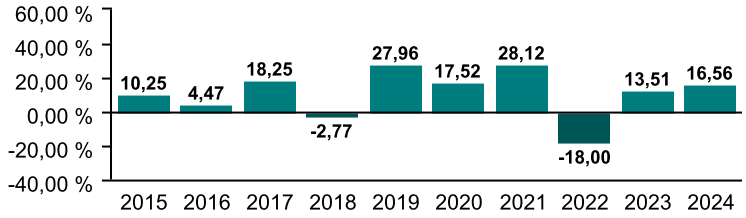

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.

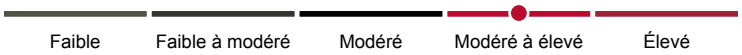

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque de modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Croissance moyennes capitalisations américaines

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions internationales

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 01 juillet 1995
Gestionnaire : JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.
Valeur totale du fonds : 161 139 737 $
Taux de rotation du portefeuille : 49,67 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	32,23	44 226	--	32,23	45 298	--	32,24	38

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulées ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis.

Dix principaux placements	% de l'actif
Sony Group Corp. Shs	3,05
ASML Holding N.V. Asml Holding N V	2,68
Deutsche Telekom AG Deutsche Telekom Agnamens Aktien O N	2,64
3i Group PLC Ord Gbp0.738636	2,47
AstraZeneca PLC Shs	2,31
Shell PLC Ord Sh	2,31
DBS Group Holdings Ltd Dbs Group Holdings Ltd	2,29
Novo Nordisk A/S Almindelig Aktie B	2,22
SAP SE SAP Seinhaber Aktien O N	2,19
RELX PLC Shs	2,15
Total	24,32
Nombre total des placements :	**73**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	98,48
Liquidités et équivalents	1,35
Autres	0,17

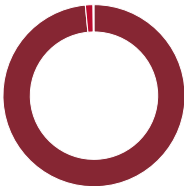

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 156,45 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,99 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

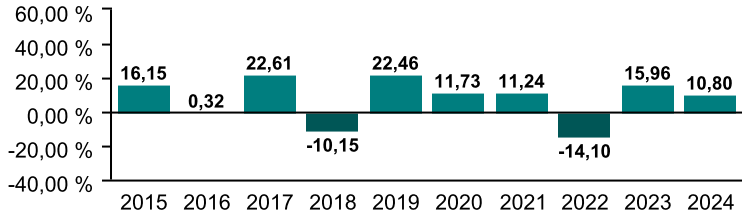

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions internationales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Titres internationaux

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 novembre 2001
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 31 398 036 $
Taux de rotation du portefeuille : 2,82 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	29,12	7 753	--	29,13	27 448	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises situées à l'extérieur de l'Amérique du Nord, par l'intermédiaire du Fonds international Mackenzie Ivy.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Halma PLC	4,10
Compass Group PLC Ord Gbp0.1105	4,10
Admiral Group plc Ord Gbp0.001	4,09
Deutsche Boerse AG Deutsche Borse Agnamens Aktien O N	3,85
Brookfield Corporation VtgCl A	3,70
Reckitt Benckiser Group PLC Ord Gbp0.10	3,53
Brambles Ltd. Ordinary Fully Paid	3,44
Roche Holding AG Genusssch	3,33
Assa Abloy AB Share Ak B	3,24
Terumo Corp. Com Stk	2,94
Total	36,31
Nombre total des placements :	**45**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	91,44
Actions canadiennes	5,12
Liquidités et équivalents	3,44
Autres	0,01

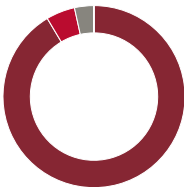

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 913,84 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,71 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

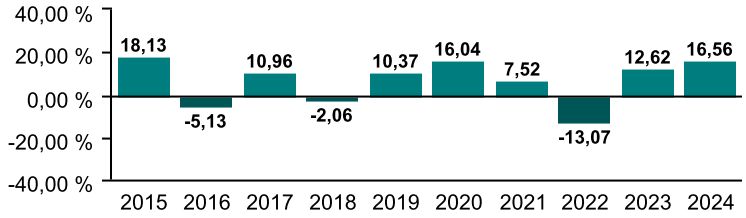

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Titres internationaux

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Mondiales d'infrastructures

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 05 octobre 2009
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 239 764 866 $
Taux de rotation du portefeuille : 85,87 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	32,65	28 318	--	32,65	36 418	--	32,66	38 185

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement les titres d'entreprises réparties à l'échelle mondiale, dont les activités sont liées aux infrastructures ou qui tirent profit indirectement de celles-ci.

Dix principaux placements	% de l'actif
Aena S.M.E., S.A. Aena S M E S A Ant Aena S A Acciones	5,07
NextEra Energy Inc.	3,94
Enbridge Inc.	3,55
Duke Energy Corp. Com New	3,37
Iberdrola S.A. Iberdrola S A Acciones Por Desdoblamiento	3,06
Transurban Group Fully Paid Ordinary Units Stapled Securities	2,95
Deutsche Telekom AG Deutsche Telekom Agnamens Aktien O N	2,52
ATCO Ltd. Cl I Non Vtg	2,42
Enel SpA Enel Spa Azioni Ordinarie Ordinary Shares	2,37
Williams Cos. Inc. (The)	2,21
Total	31,45
Nombre total des placements :	**144**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	90,35
Actions canadiennes	8,56
Liquidités et équivalents	0,69
Autres	0,40

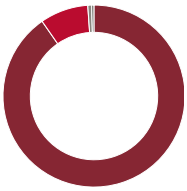

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 133,44 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,87 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

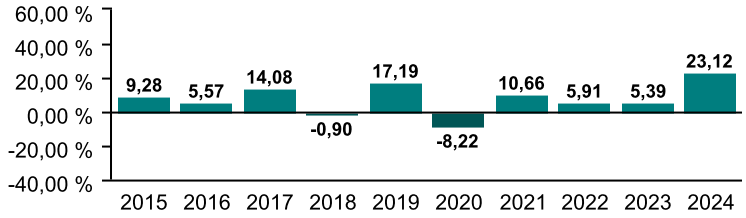

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises mondiales dont les activités sont liées aux infrastructures, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Mondiales d'infrastructures

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions européennes

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Setanta Asset Management Limited

Valeur totale du fonds : 28 843 095 $
Taux de rotation du portefeuille : 11,73 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	32,52	14 385	--	32,52	15 867	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout les titres d'entreprises localisées ou actives en Europe.

Dix principaux placements	% de l'actif
DCC plc Ordinary Shares	5,98
Booking Holdings Inc.	5,92
CRH PLC Shs	5,85
Sanofi Ord	4,84
EssilorLuxottica Shs	4,57
Novartis AG Namen Akt	4,55
Adidas AG Adidas Agnamens Aktien O N	4,06
Deutsche Boerse AG Deutsche Borse Agnamens Aktien O N	3,89
Ericsson (Telefonaktiebolaget L.M.)-B -	3,81
Alcon Inc. Act Nom	3,81
Total	47,28
Nombre total des placements :	**31**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	99,32
Liquidités et équivalents	0,45
Autres	0,23

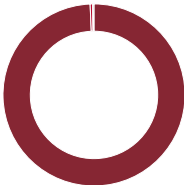

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 032,80 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,35 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.

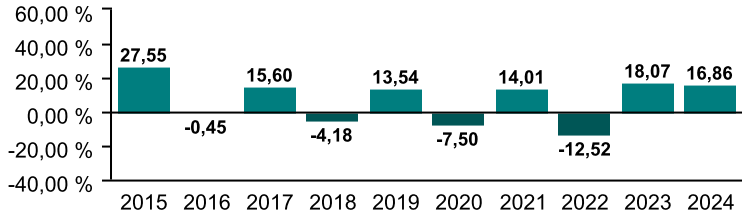

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises européennes, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Actions européennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions Extrême-Orient

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Canada Life Asset Management

Valeur totale du fonds : 45 888 947 $
Taux de rotation du portefeuille : 20,32 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	26,82	22 356	--	26,82	9 382	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout les titres d'entreprises localisées ou actives en Asie ou dans le littoral du Pacifique.

Dix principaux placements	% de l'actif
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. Twse Listed Stocks	10,20
Xtrackers MSCI India Swap UCITS ETF	9,45
Tencent Holdings Ltd.Par New Hkd 0.00002	4,52
Alibaba Group Holding Ltd.New	3,33
Samsung Electronics Co. Ltd. Samsungelectronics	3,25
iShares Core CSI 300 ETF	2,83
Commonwealth Bank of Australia Ordinary Fully Paid	2,21
BHP Group Ltd. Ordinary Fully Paid	1,97
MediaTek Inc. Twse Listed Stocks	1,89
AIA Group Ltd. Shs	1,88
Total	41,53
Nombre total des placements :	**245**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	99,67
Liquidités et équivalents	0,33

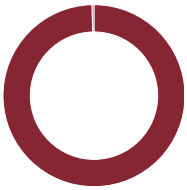

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 889,65 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,57 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.

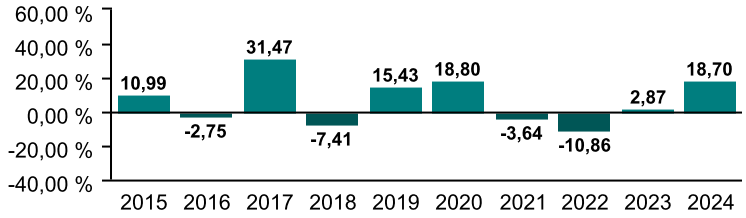

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.

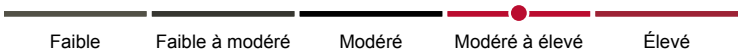

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises asiatiques et du littoral du Pacifique, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2015, Canada Life Asset Management Limited a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements AGF Inc. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Actions Extrême-Orient

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Marchés émergents

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 04 septembre 2018
Date de création du fonds : 04 septembre 2018
Gestionnaire : Putnam Investments Canada ULC

Valeur totale du fonds : 1 137 712 173 $
Taux de rotation du portefeuille : 76,19 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	15,78	1 296	--	15,79	9 631	--	--	--

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions d'entreprises qui exercent leurs activités dans les marchés émergents partout dans le monde.

Dix principaux placements	% de l'actif
Tencent Holdings Ltd.Par New Hkd 0.00002	8,41
Federal Home Loan Banks, 2025-01-02	8,27
ICICI Bank Ltd. Reçu de dépositaire américain sponsorisé	6,01
Bons du Trésor des États-Unis, 2025-01-07	4,67
Xiaomi Corp. Usd Cl B Shs	3,19
Bank of China Ltd.-H -	2,87
Bons du Trésor des États-Unis, 2025-01-09	2,52
Bons du Trésor des États-Unis, 2025-01-16	2,52
BYD Company Limited-H -	2,15
Samsung Electronics Co. Ltd. Samsungelectronics	2,07
Total	42,67
Nombre total des placements :	**2974**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions étrangères	77,70
Revenu fixe	22,01
Liquidités et équivalents	0,28

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 6 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 04 septembre 2018 détiendrait 1 578,23 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,48 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 6 dernières années. Au cours des 6 dernières années, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.

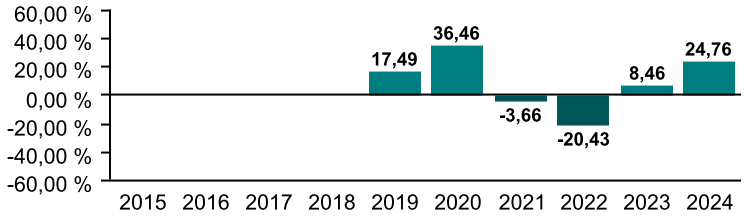

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.

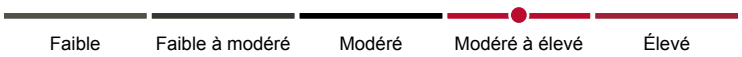

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises présentes dans les marchés émergents, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Marchés émergents

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Ressources mondiales

Bref aperçu :

Date d'offre initiale du fonds : 14 mai 2012
Date de création du fonds : 27 juillet 1998
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 268 735 828 $
Taux de rotation du portefeuille : 2,16 %

Police avec garantie : Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	75 / 75			75 / 100			100 / 100		
Série	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**	**RFG (%) [1]**	**VL ($) [1]**	**UC [1]**
Option AFA série privilégiée 2 [1]	--	22,19	23 051	--	22,19	44 173	--	22,19	4 695

Les unités de la série privilégiée 2 ne comportent pas de RFG, puisque tous les frais et toutes les dépenses sont assumés par vous directement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions. Le coût pour détenir le fonds est indiqué dans votre document d'entente de frais; nous vous prions de consulter la rubrique *Frais* de la notice explicative pour obtenir des précisions et de discuter de ce point avec votre conseiller en sécurité financière.

[1] AFA – avec frais d'acquisition
RFG – ratio des frais de gestion
VL - valeur liquidative
UC - unités en circulation

Placement minimum
•Polices non enregistrées, REER et CELI : placement initial de 500 $ ou prélèvements automatiques de 25 $
•Polices FERR : placement initial de 10 000 $

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit dans des sociétés mondiales qui sont actives dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles, par l'intermédiaire du fonds commun de placements Ressources mondiales Canada Vie.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Tourmaline Oil Corp.	4,18
Shell PLC Reçu de dépositaire américain sponsorisé Repstg Ord Sh	3,88
TotalEnergies SE Reçu de dépositaire américain sponsorisé	3,49
Advantage Energy Ltd.	2,95
BP PLC Reçu de dépositaire américain sponsorisé	2,77
Endeavour Mining PLC Shs	2,75
Whitecap Resources Inc. Com New	2,33
Williams Cos. Inc. (The)	2,17
Interfor Corporation	2,01
Glencore PLC Ord Usd0.01	1,98
Total	28,52
Nombre total des placements :	**163**

Répartition des placements	% de l'actif
Actions canadiennes	48,00
Actions étrangères	45,21
Liquidités et équivalents	3,97
Autres	2,55
Revenu fixe	0,27

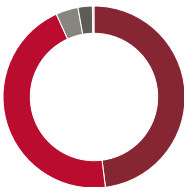

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le frais de gestion de placement. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et à votre contrat.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds avant la déduction des frais au cours des 10 dernières années pour un propriétaire de police ayant choisi une police avec garantie de 75/75. Aucun RFG n'est déduit de cette option, mais vous devez assumer directement les frais que vous avez accepté de payer dans l'entente de frais. Ces frais réduisent le rendement. Veuillez vous reporter à la rubrique *Frais permanents* ci-après pour de plus amples précisions.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la police avec garantie choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 $ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 322,82 $ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,79 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme illustre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.

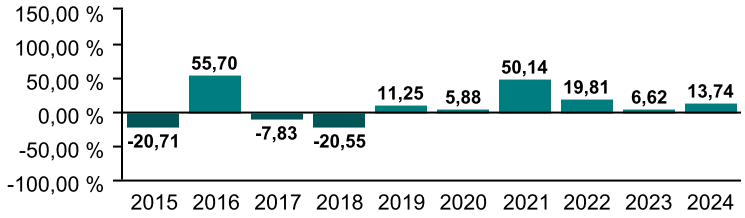

Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Élevé*.

Faible | Faible à modéré | Modéré | Modéré à élevé | Élevé

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises actives dans les industries de ressources naturelles, et qui est prête à assumer un niveau de risque plus élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

Ressources mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option AFA série privilégiée 2	Jusqu'à 2 % du montant investi.	•Vous déterminez le taux avec votre conseiller en sécurité financière. •Les frais sont déduits du montant investi. Ils sont ensuite versés à titre de commission.

2. Frais permanents

En règle générale, le RFG comprend les frais de gestion de placement, les frais d'exploitation et les frais pour la garantie donnée. Ces frais sont habituellement imputés au fonds. Cependant, l'option AFA série privilégiée 2 est offerte uniquement si vous payez les frais exigibles au moyen du rachat d'unités au titre de votre police. Ces frais sont définis dans l'entente de frais de la série privilégiée 2. Les frais réduisent le rendement de votre placement. Les frais de services-conseils et de gestion sont négociables et se situent entre 0,50 % et 1,25 %.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Vous devez régler le coût de telles options comme il est décrit ci-après. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter aux sections portant sur les garanties de votre notice explicative et à votre contrat.

Police avec garantie	Option de revalorisation de la garantie applicable à la prestation de décès (%)	Option de revalorisation de la garantie applicable à l'échéance (%)
Applicable à l'échéance / applicable à la prestation de décès (%)	**Frais supplémentaires**	
75 / 75	s.o.	s.o.
75 / 100	0,21	s.o.
100 / 100	0,21	0,27

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.
Frais de substitution	Vous pouvez effectuer jusqu'à 12 substitutions sans frais au cours de chaque année civile, après quoi il se pourrait que vous ayez à payer des frais.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la police de fonds distincts, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Consultez **canadavie.com**

Numéro de téléphone sans frais : **1 888 252-1847**

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F70-0627 – 5/25